



Chambre des communes
CANADA

Comité permanent de l'industrie, des sciences et de la technologie

INDU • NUMÉRO 013 • 1^{re} SESSION • 39^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le jeudi 15 juin 2006

—
Président

M. James Rajotte

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante :

<http://www.parl.gc.ca>

Comité permanent de l'industrie, des sciences et de la technologie

Le jeudi 15 juin 2006

• (1005)

[Traduction]

Le président (M. James Rajotte (Edmonton—Leduc, PCC)): Bonjour à tous. Je crois qu'il est 10 h 2, nous allons donc commencer presque à l'heure.

Je voudrais remercier les témoins et les membres du comité d'être venus une heure plus tôt. Nous aimerions demander aux membres du comité de rester après midi pour discuter des recommandations ou des observations après cette rencontre de deux heures.

Nous recevons ce matin trois témoins. De l'Association des produits forestiers du Canada, nous recevons deux représentants, Marta Morgan, vice-présidente, Commerce et compétitivité; et Tom Rosser, économiste en chef. Du Conseil canadien du bois, nous recevons Shawn Dolan, directeur des affaires générales. Ils représentent évidemment l'industrie forestière et l'industrie du bois.

Nous avons deux heures à leur consacrer ce matin, de sorte que chaque groupe aura jusqu'à 10 minutes pour présenter son exposé. Nous poursuivons évidemment notre étude du secteur manufacturier et des défis auxquels ce secteur est confronté. Le coût de l'énergie, la question de la main-d'oeuvre et de la réglementation. Sentez-vous donc bien libres d'aborder n'importe laquelle de ces questions dans vos observations liminaires, pour lesquelles vous avez jusqu'à 10 minutes, et les membres du comité pourront ensuite vous poser des questions jusqu'à midi.

Merci beaucoup d'être venus nous rencontrer. Madame Morgan, aimeriez-vous commencer ce matin?

Mme Marta Morgan (vice-présidente, Commerce et compétitivité, Association des produits forestiers du Canada): Oui, ce serait parfait.

Bonjour, monsieur le président et membres du comité. J'aimerais vous présenter mon collègue, M. Tom Rosser, qui comparait avec moi aujourd'hui. Il est chef économiste de l'Association des produits forestiers du Canada.

Au nom des sociétés membres de l'Association des produits forestiers du Canada, permettez-moi tout d'abord de dire que nous nous réjouissons de cette importante occasion qui nous est donnée de venir présenter au comité notre point de vue sur le climat économique dans lequel l'industrie canadienne des produits forestiers évolue à l'heure actuelle.

Votre étude des questions auxquelles le secteur manufacturier canadien est confronté est très opportune étant donné qu'à mon avis il s'agit là d'un défi économique urgent que le Canada n'a pas encore pleinement reconnu.

L'APFC est la voix nationale et internationale des producteurs canadiens des pâtes et papiers et de bois en ce qui concerne les affaires environnementales, commerciales et gouvernementales. L'APFC compte 20 sociétés membres qui représentent les plus gros producteurs intégrés des pâtes et papiers, de bois d'oeuvre et d'autres

produits du bois qui exercent leurs activités un peu partout au pays. Les membres de l'APFC sont responsables de 70 p. 100 des forêts exploitées au Canada.

[Français]

Avec des recettes annuelles de plus de 80 milliards de dollars, l'industrie canadienne des produits forestiers représente 3 p. 100 du PIB du Canada. Elle emploie directement quelque 320 000 personnes dans des postes bien rémunérés et à productivité élevée. Elle est le poumon économique de plus de 300 collectivités, d'un océan à l'autre.

Ses exportations annuelles se chiffrent à plus de 45 milliards de dollars, ce qui fait de cette industrie le plus grand exportateur de produits forestiers au monde. Il est clair que notre industrie est non seulement le fondement de l'économie rurale canadienne, mais aussi un joueur clé dans l'ensemble de l'économie de notre pays.

[Traduction]

L'industrie est l'un des piliers du secteur manufacturier canadien et est confrontée à de nombreux défis qui sont semblables à ceux des autres manufacturiers canadiens. C'est un secteur unique que l'on retrouve partout dans les régions rurales du Canada où il offre des emplois de haute technologie, à salaire élevé dans des régions où ce genre d'emploi ne serait pas disponible autrement.

Monsieur le président, cela dit, j'aimerais maintenant aborder la question que vous examinez et donner au comité une idée des défis auxquels est confronté le secteur manufacturier canadien, surtout en ce qui a trait au secteur des produits forestiers. J'aimerais vous parler de trois choses: les perspectives pour l'industrie, ce que l'industrie fait et comment le gouvernement peut appuyer les efforts de l'industrie.

L'industrie canadienne des produits forestiers connaît une transformation rapide et remarquable à l'heure actuelle. Nous sommes confrontés à des défis importants. En effet, au cours des dernières années, les entreprises canadiennes de produits forestiers ont été confrontées à une confluence de défis que certains observateurs ont qualifiée de tempête parfaite: des prix de l'énergie qui sont élevés et qui augmentent, une concurrence accrue des producteurs étrangers dont les coûts sont peu élevés, une demande en baisse dans certains segments du marché et un litige dans le secteur du bois d'oeuvre qui a fait perdre plus de 5 milliards de dollars à l'industrie. Il est très probable que s'il s'agissait là des seules composantes de la tempête parfaite, l'industrie pourrait manoeuvrer à travers ces eaux agitées sans problème. Cependant, bien qu'il s'agisse là de défis certainement considérables, leur ampleur et leur impact ont été amplifiés par la hausse rapide de la valeur du dollar canadien, et ce défi est à lui seul sans doute le plus important à affecter ce secteur à l'heure actuelle.

Il faut tenir compte du fait que le dollar canadien a connu une hausse de plus de 40 p. 100 en quatre ans et que cette hausse a eu des conséquences considérables pour notre industrie qui est presque entièrement axée sur les exportations. Bien que la hausse du dollar a certainement un impact sur tout le secteur manufacturier canadien, son impact sur le secteur des produits forestiers est encore plus critique en raison des coûts des intrants qui sont presque entièrement en dollars canadiens tandis que la majorité de ses ventes sont en dollars américains.

J'aimerais vous en parler davantage. De tous les secteurs manufacturiers canadiens, c'est ce secteur, surtout celui des pâtes et papiers qui est le plus exposé à la fois au coût de l'énergie et à la hausse du dollar. Donc, ce qui arrive, c'est qu'à mesure que les coûts augmentent, les coûts de l'énergie, de la main-d'oeuvre et de la fibre — les revenus diminuent. Cela a créé des pressions considérables en vue de consolider le secteur des pâtes et papiers au cours des dernières années.

L'industrie des produits en bois massif se porte mieux que les autres segments de l'industrie étant donné qu'il y a eu une période de prospérité prolongée dans le secteur domiciliaire aux États-Unis. Cependant, cette période de prospérité dans le secteur de la construction commence à ralentir, et les prix ont commencé à diminuer au cours des 12 derniers mois.

Pourtant, malgré tous les défis auxquels est confronté ce secteur, la lumière pointe au bout du tunnel. La demande mondiale pour les produits forestiers a augmenté de façon constante ces dernières années. Par exemple, dans le secteur du papier et du carton, au cours de la dernière décennie il y a eu une augmentation annuelle de 3 p. 100 de la consommation. Par ailleurs, dans le secteur du bois massif, il y a d'excellentes possibilités de créer de nouveaux marchés, de nouveaux marchés géographiques, notamment la Chine, ou de nouvelles applications pour les produits traditionnels, notamment élargir l'utilisation du bois pour la construction non résidentielle en Amérique du Nord — par exemple, pour les écoles, les petits immeubles commerciaux, les centres communautaires, ce genre de choses.

Cela dit, l'industrie canadienne des produits forestiers a des avantages importants qui peuvent être utilisés comme éléments de base pour renouveler ou revitaliser l'industrie. En prenant des mesures immédiates, cela permettra à l'industrie de s'emparer de sa part des marchés mondiaux croissants, de revitaliser son capital actions, de maintenir une croissance de productivité rapide et d'offrir des emplois de haute qualité partout au pays.

Donc, qu'est-ce que l'industrie a fait?

• (1010)

[Français]

L'industrie ne s'est pas croisé les bras en espérant que la tourmente s'apaise; c'est plutôt l'inverse qui s'est produit. Les entreprises canadiennes de produits forestiers ont continué à se diversifier et à investir. L'industrie dépense chaque année plus de 500 millions de dollars en recherche et développement, ce qui constitue l'une des plus grandes sources privées d'innovation de l'économie canadienne.

De plus, elle investit annuellement 4 milliards de dollars dans l'amélioration de ses installations. C'est ainsi qu'elle a atteint un niveau de productivité qui se compare favorablement à celui de l'économie canadienne dans son ensemble et à celui de ses homologues américains.

[Traduction]

Au cours des 60 dernières années, par exemple, dans le secteur du bois massif, la croissance de la productivité a surpassé celle du secteur manufacturier en général, et ce secteur a accru sa productivité de 30 p. 100 au cours d'une période de six ans. Si on se tourne vers l'avenir, le facteur clé est l'investissement futur. C'est ce qui déterminera l'avenir et c'est ce qui déterminera les perspectives du Canada dans ce secteur et dans le secteur manufacturier en général.

Enfin, j'aimerais parler de ce que les gouvernements peuvent faire. Le cadre de politique gouvernementale dans lequel l'industrie fonctionne est un facteur de compétitivité essentiel. Un gouvernement, que ce soit un gouvernement fédéral, provincial ou municipal, joue un rôle de premier plan pour établir le climat d'affaires de l'industrie ou ses conditions d'accueil. Le gouvernement détermine les niveaux d'imposition, la réglementation environnementale et forestière, et la politique de concurrence, et il réglemente le transport. Alors que l'industrie suit le rythme de ses concurrents à l'échelle mondiale, le gouvernement doit également garder le rythme pour s'assurer que les conditions d'accueil sont toutes aussi concurrentielles sinon plus que celles auxquelles nos concurrents sont confrontés.

Avant que le dollar ne commence à monter en flèche, il était important mais peut-être pas urgent de mettre en place de bonnes conditions d'accueil. Cependant, avec le dollar qui monte en flèche et qui montre très peu de signes de ralentissement, il est devenu absolument impérieux que le Canada mette en place un cadre de politique intérieure des plus concurrentielles.

Cela dit, l'industrie exhorte le gouvernement à prendre des mesures dans plusieurs domaines.

Tout d'abord, il faut s'assurer que le climat d'investissement au Canada est le plus attrayant possible. Une étude récente effectuée par l'Institut C. D. Howe révèle que bien que les taux d'imposition du Canada sont en général moyens par rapport à ceux des pays de l'OCDE, notre taxe sur l'investissement en capital est parmi les plus élevés. Le Canada n'est pas concurrentiel pour ce qui est de l'investissement en capital, et c'est le capital qui permettra à nos industries manufacturières de continuer à prospérer.

La chose peut-être la plus importante que le gouvernement fédéral peut faire pour promouvoir le renouvellement de ce secteur est de rendre plus concurrentielle à l'échelle mondiale l'imposition de l'investissement dans le secteur forestier. Les analyses ont démontré de façon constante que le taux marginal d'imposition sur l'investissement dans le secteur forestier canadien est le plus élevé de tous les principaux pays producteurs du monde, et beaucoup plus élevé que celui qui s'applique aux autres industries des ressources au Canada.

La politique gouvernementale devrait créer des incitatifs à l'investissement en offrant un amortissement accéléré des biens d'équipement et des incitatifs fiscaux pour encourager les nouveaux investissements.

Deuxièmement, la politique fédérale en matière de concurrence doit être réexaminée, et il faudrait éliminer les obstacles à un ajustement axé sur le marché afin de permettre à l'industrie de réaliser davantage d'économies d'échelle. Les producteurs canadiens doivent être en mesure de réaliser les mêmes économies d'échelle que leurs concurrents étrangers et que les principaux clients nord-américains. Pour vous donner un exemple, la plus grande société canadienne de produits forestiers, Abitibi, est la 21^e entreprise de produits forestiers au monde. Nos trois principaux concurrents en Amérique du Nord sont les premier, deuxième et troisième plus grands producteurs au monde. Ils sont tous cinq fois plus importants que notre plus grande entreprise de produits forestiers.

Un autre exemple est...

•(1015)

Le président: Pouvez-vous conclure dans environ une minute?

Mme Marta Morgan: Très bien. Je devrais sans doute accélérer un peu.

Un autre exemple est celui de nos acheteurs qui sont rapidement en train de se regrouper, et pour desservir de tels acheteurs, notre industrie a besoin d'économies d'échelle dans la production, dans les services et dans l'approvisionnement si elle veut être leur fournisseur privilégié.

Nous avons quelques autres priorités sur le plan du climat d'affaires. L'une de ces priorités consiste à améliorer la compétitivité du secteur ferroviaire canadien afin de réduire les tarifs et d'améliorer les services. L'énergie renouvelable dans ce secteur nous offre des conditions gagnantes sur le plan économique, environnemental et social. Notre industrie a la capacité de générer une quantité considérable d'énergie renouvelable. Nous générons déjà suffisamment d'énergie verte pour alimenter en électricité la ville de Vancouver, et nous pourrions faire davantage. Une stratégie nationale d'énergie renouvelable offrirait des avantages, à la fois pour ce qui est de réduire la dépendance à l'égard des combustibles fossiles — l'air pur — et aussi pour encourager de nouveaux investissements en capital à long terme dans les collectivités partout au pays.

Enfin, le gouvernement peut établir des partenariats avec l'industrie pour la R & D de transformation afin de créer de nouveaux procédés et produits innovateurs et de diversifier les marchés d'exportation du Canada pour plus d'utilisations finales géographiques non traditionnelles. Mon collègue Shawn Dolan du CCB vous en parlera certainement davantage.

En prenant des mesures dans ces cinq domaines prioritaires, les gouvernements peuvent aider à mettre en place des conditions d'accueil pour l'industrie qui assureront sa compétitivité à long terme et qui appuieront ses efforts de transformation afin de s'assurer que cette industrie pourra continuer d'apporter une contribution importante à l'économie rurale du Canada partout au pays.

Monsieur le président, cela conclut mes observations officielles. Je suis impatiente d'aborder plus en détail toutes questions qui pourraient intéresser le comité.

Le président: Merci beaucoup, madame Morgan.

Nous allons donner la parole à M. Dolan.

M. Shawn Dolan (Directeur, Affaires générales, Conseil canadien du bois): Merci, monsieur le président.

Bonjour, monsieur le président et membres du comité, et merci de me donner l'occasion de m'adresser à vous pour vous faire part des inquiétudes des fabricants canadiens de produits du bois.

Le Conseil canadien du bois est une association nationale qui représente les fabricants de produits du bois utilisés dans la construction. Avec nos 11 associations membres, nous représentons des milliers d'entreprises de toutes tailles et de toutes les provinces.

Nos membres veulent que l'on sache que c'est une époque extrêmement difficile pour réussir dans le secteur de la fabrication étant donné le climat actuel. Les profits prévus, s'il y en a, ne cessent de décliner, réduisant les taux de rendement de l'investissement dans la plage de 3 à 5 p. 100, qui est beaucoup trop faible pour un secteur aussi capitalistique que le nôtre. Les coûts ne cessent d'escalader à cause de facteurs indépendants de notre volonté, des emplois sont perdus et des milliers d'autres sont compromis.

Je ne discuterai pas des répercussions qu'a eu sur l'industrie des fabricants du bois au Canada le différend sur le bois d'oeuvre entre les États-Unis et le Canada, puisque cela ne fait pas partie de l'étude de votre comité. Il suffira de dire que la résolution de ce différend, que ce soit par négociation ou par litige, ne va pas immédiatement redonner sa vitalité au secteur des produits du bois. Cela va simplement limiter les incertitudes quant aux coûts, en ce qui concerne les honoraires d'avocats et les tarifs douaniers à mesure que nous nous rapprochons de l'environnement commercial géré qui existait autrefois.

Notre secteur a dû porter une part anormalement élevée du fardeau en défendant les principes du libre-échange au nom de toutes les industries canadiennes et du gouvernement du Canada.

En ce qui concerne les quatre sujets qu'étudie notre comité étudié notamment, la valeur élevée du dollar canadien, les coûts d'énergie élevés, la mondialisation et la disponibilité d'une main-d'oeuvre qualifiée, mais on ne saurait exagérer l'importance qu'a eue l'appréciation du dollar canadien. L'analyse récente effectuée par le Conference Board du Canada montre que chaque fois que le dollar canadien est apprécié de 10 p.100, notre secteur subit des pertes de 2,3 milliards de dollars. Étant donné que la valeur de notre dollar s'est accrue de près de 50 p.100 depuis cinq ans, nous parlons d'une perte de revenus annuelle de plus de 11 milliards de dollars.

Je dois dire, monsieur le président, que ces chiffres incluent déjà les économies potentielles réalisées par l'acquisition d'équipement américain permettant d'accroître la productivité. J'ai déjà entendu à plusieurs reprises l'argument, comme quoi l'appréciation de la valeur du dollar n'est pas un si grand mal, parce que les fabricants peuvent acheter l'équipement dont ils ont besoin moins cher des États-Unis. C'est un argument ténu dans le meilleur des cas, mais il est pratiquement fallacieux pour nos membres, car un fort pourcentage d'entre eux achètent leur équipement en Europe. La valeur de l'euro s'est appréciée parallèlement à la valeur du dollar canadien, éliminant ainsi l'avantage d'un équipement meilleur marché, alors que les ventes se font en grande partie en dollars américains.

Passons maintenant au coût élevé de l'énergie. Nos membres ont fait un travail remarquable pour obtenir une efficacité maximum de leur exploitation, très supérieure aux améliorations apportées dans l'ensemble du secteur manufacturier.

Industrie Canada rapporte que les gains de productivité du secteur du bois dépassent ceux de la plupart des industries canadiennes. Les producteurs de bois ont amélioré leur efficacité énergétique de 17 p. 100 depuis l'an 2000, comparativement à 3 p. 100 à peine pour l'ensemble du secteur manufacturier. Pourtant, les profits ne suivent pas. Cela n'est évidemment pas viable et si les coûts des intrants continuent de monter, comme c'est le cas récemment, des centaines, voire des milliers d'entreprises et les collectivités qui en dépendent devront prendre des décisions très pénibles.

Et comme si cela ne suffisait pas, vers le milieu de la prochaine décennie, il ne restera peut-être plus de forêts en Colombie-Britannique, à cause de l'infestation du dendroctone du pin. Si elle n'est pas contrôlée, cette infestation pourrait s'étendre à l'Alberta et même au reste du Canada.

La mondialisation, peu importe comment vous la définissez, représente un vaste éventail de possibilités et de défis. Nous pouvons parler du potentiel énorme des nouveaux marchés en Chine, et cela peut être tentant pour les gouvernements de rechercher un autre grand marché comme solution aux problèmes actuels, mais le fait est qu'il y a beaucoup de travail à faire pour changer la culture de la construction dans les nouveaux marchés, pour qu'ils acceptent le bois qui n'est pas un matériau traditionnel, alors qu'ici chez nous un vaste marché non exploité nous attend, le marché non résidentiel auquel Marta faisait référence tout à l'heure.

Les édifices publics et les projets d'immeubles bas commerciaux en Amérique du Nord peuvent consommer une valeur de 12 milliards de dollars de bois par an sans changer quoi que ce soit au code de bâtiment actuel, pourtant certaines politiques d'approvisionnement existent encore préférant l'acier importé — un produit qui répand des tonnes de CO₂ dans l'atmosphère — plutôt que le bois canadien fait-maison qui réduit les émissions de CO₂ dans l'atmosphère, ainsi que les coûts de chauffage et de refroidissement pendant la durée de vie du bâtiment.

• (1020)

La disponibilité ou l'absence de disponibilité de travailleurs qualifiés est un problème qui préoccupe de plus en plus nos membres et les employeurs de tout le pays. Dans certaines de nos usines, il va y avoir un roulement de 50 à 60 p. 100 au cours des cinq à sept prochaines années en raison des départs à la retraite, et chez les jeunes Canadiens qui sont censés remplacer ces travailleurs, le taux de décrochage scolaire atteint presque des records.

Il y a donc là une grave faille dont il faut s'occuper. Il faut dire cependant que le plan du gouvernement pour améliorer et accélérer l'acceptation des titres de compétence étrangers constitue un pas dans la bonne direction, et si nous comprenons bien, il y a des questions qui doivent se régler au niveau fédéral en ce qui concerne l'immigration alors que l'accréditation des médecins et des ingénieurs, par exemple, relève essentiellement de la compétence provinciale.

Ayant passé dix ans à travailler comme ingénieur avant d'entrer au Conseil canadien du bois, j'ai pu voir directement à quel point il peut être frustrant pour toutes les personnes concernées — les employeurs, les travailleurs et les familles — de constater que des néo-Canadiens ne peuvent pas exercer leur métier dans leur domaine de qualification surtout en raison de règlements injustifiés ou d'une surréglementation dans des domaines comme celui-ci.

Que peut faire le gouvernement canadien pour aider cette industrie qui représente 3 p. 100 du PIB du Canada — 10 p. 100 en Colombie-Britannique — et qui emploie plus de 300 000 Canadiens? Il y a plusieurs choses.

Premièrement, il faut comprendre que notre industrie se débat pour survivre face à des défis qui l'assaillent de toutes parts, et il faut nous engager à aider l'une des pierres angulaires de la culture et de l'économie du Canada en poursuivant l'engagement du précédent gouvernement d'appuyer cette industrie et de l'aider à promouvoir l'utilisation du bois canadien dans la construction.

Deuxièmement, il faut comprendre que le bois est le seul produit de construction qui enlève du carbone de l'atmosphère, alors qu'il est prouvé que le béton, l'acier et le plastique ont des répercussions bien

pires sur l'environnement en raison de la consommation d'énergie, et nous devons nous engager à appuyer la construction en bois par le biais de programmes tels que le programme d'investissement dans le développement des marchés d'exportation du MAECI et le programme d'exportation de bois canadien de NRCan.

Troisièmement, il faut comprendre que notre industrie subit un fardeau de réglementation excessif à tous les paliers de gouvernement et nous engager à réduire ces obstacles superflus et malsains à notre succès. Aux États-Unis, par exemple, l'industrie du bois peut rédiger et mettre en oeuvre une nouvelle norme de construction en bois à un coût minime en quelques jours, alors qu'au Canada le même processus nécessite des investissements considérables de temps et d'argent, souvent pour aboutir au même résultat. Nous savons que l'initiative de réglementation intelligente du gouvernement est un pas dans la bonne direction, et nous avons hâte de la voir porter ses fruits. Mais il faut poursuivre le travail, notamment là où les réglementations fédérale, provinciale et municipale s'opposent.

Quatrièmement, il faut comprendre que littéralement des dizaines de milliards de dollars et des centaines de milliers d'emplois sont menacés. Il est vrai que le Canada est une nation d'exportateurs, mais il est tout aussi vrai que nous n'exportons pas seulement que du pétrole.

Pour conclure, permettez-moi de rendre hommage aux hommes et aux femmes de notre secteur qui ont réussi à survivre dans la conjoncture actuelle et qui devancent encore la plupart des autres industries en matière de gains de productivité. La construction en bois peut et doit jouer un rôle plus important dans la lutte contre les changements climatiques. N'oubliez pas que chaque mètre cube de bois qui remplace le béton dans la construction enlève une tonne de carbone de l'atmosphère.

Le Conseil canadien du bois se ferait un plaisir de vous donner plus de précisions sur la façon dont les politiques d'achat du gouvernement pourraient être améliorées de façon à encourager le meilleur produit de construction écologique qui soit: le bois canadien.

Enfin, nous n'avons même pas parlé de l'importance essentielle de la construction résidentielle, le pilier de l'économie nord-américaine, pour notre industrie. Avec le ralentissement des mises en chantier qui se précise actuellement, on peut dire que les pressions qui s'exercent sur notre secteur ne vont faire que s'aggraver.

Monsieur le président, je vous remercie de nous avoir donné l'occasion de nous adresser à vous aujourd'hui. Je souhaite vous offrir mon aide partout où c'est possible pour essayer de surmonter ces énormes défis. Merci.

• (1025)

Le président: Merci, monsieur Dolan, pour cet exposé.

Nous passons maintenant aux questions. Je précise aux témoins que nous aurons un premier tour de sept minutes. Il s'agit de sept minutes pour les questions des députés et vos réponses, donc j'invite les députés comme les témoins à être aussi concis que possible.

Nous commençons avec M. McTeague, pour sept minutes.

L'hon. Dan McTeague (Pickering—Scarborough-Est, Lib.): Merci beaucoup, monsieur le président.

Mesdames et messieurs les témoins, merci d'être parmi nous aujourd'hui et de nous donner un aperçu très vaste des défis auxquels sont confrontées vos industries. Je partage, comme mes collègues, votre inquiétude face à la hausse du dollar canadien et à ses répercussions sur vos secteurs et d'autres.

À propos de cette hausse du dollar, pourriez-vous l'un ou l'autre, ou tous les deux, nous dire ce que le passage d'un dollar à 65 cents à un dollar à 90 cents a signifié pour vos industries en matière de licenciements? C'est ma première question.

Deuxièmement, je voudrais savoir comment votre industrie réagit en améliorant sa productivité et en réalisant les achats suggérés il y a quelques semaines par la Banque du Canada pour compenser ou neutraliser ce phénomène.

Je voudrais enfin vous poser une dernière question, madame Morgan, si vous me le permettez. Il faudrait, dites-vous, intensifier la concurrence dans l'industrie ferroviaire, mais vous donnez à entendre que, compte tenu de la situation de vos membres associés au plan international — ils ont une envergure relativement limitée — vous n'avez pas encore eu l'occasion de vous pencher sur les lacunes de la Loi sur la concurrence. Mais ne pensez-vous pas qu'il y a là une certaine contradiction? Si vous demandez l'autorisation de consolider votre industrie en créant des organisations beaucoup plus importantes pour affronter la concurrence internationale — ce que la Loi sur la concurrence vous autorise actuellement à faire, je crois — pourquoi ne serait-ce pas un problème alors que vous dites d'un autre côté que vous vous inquiétez du regroupement des industries ferroviaires qui ont un quasi-monopole?

Mme Marta Morgan: Merci, monsieur le président.

Pour répondre à votre première question, il est très difficile d'attribuer les pertes d'emploi à la hausse du dollar. Je pense que dans notre secteur, nous avons eu 11 000 pertes d'emploi au cours des trois dernières années. Dans l'ensemble du secteur manufacturier au Canada, ce sont 100 000 emplois qui ont disparu l'année dernière. Ce secteur est manifestement confronté à toutes sortes de défis qui se traduisent par des pertes d'emploi, et le dollar joue un rôle particulièrement important à cet égard dans notre secteur, surtout dans l'industrie des pâtes et papiers, qui subit aussi les contrecoups de la hausse du coût de l'énergie et d'autres défis du marché, auxquels elle a beaucoup de difficulté à réagir.

Pour ce qui est des arguments au sujet de la productivité que présente la Banque du Canada en disant que nous devrions investir plus dans les biens d'équipement, Shawn a bien expliqué que la logique habituelle ne s'applique pas à notre secteur; nous ne faisons pas d'économie sur nos biens d'équipement quand le dollar monte parce que nous achetons cet équipement principalement en Europe. Je crois que sur un plan plus général, l'industrie réalisera ce genre d'investissements et achètera des biens d'équipement le jour où l'on aura le sentiment que notre économie est favorable à long terme à ce genre d'activité.

Dans le secteur manufacturier et dans notre propre secteur, je pense que les industriels ont tendance à se tourner vers le sud pour leurs investissements. À cause de cette hausse du dollar, au lieu d'acheter normalement du matériel au Canada et de l'utiliser au Canada, on l'installe au sud de la frontière. Par conséquent, on prend les décisions en fonction de la devise au lieu de les fonder sur des éléments de compétitivité fondamentale, tant que le niveau du dollar se maintient dans cette zone.

Donc, la question pour le gouvernement, c'est de savoir ce qu'il peut faire face à cette situation. Il s'agit d'essayer de créer le climat le plus positif possible pour encourager ce genre d'investissements au Canada.

Shawn, vous voulez faire un commentaire sur ces deux points avant que je passe à la question de l'industrie ferroviaire?

• (1030)

M. Shawn Dolan: Je répèterais simplement, que comparative-ment à l'ensemble du secteur manufacturier, notre industrie est à la pointe des gains de productivité depuis cinq ans malgré cette conjoncture. On peut donc dire qu'en matière d'accroissement de la productivité, notre industrie n'a rien à se reprocher. Encore une fois, nous avons accru notre efficacité énergétique de 17 p. 100 en cinq ans, comparativement à 3 p. 100 pour le reste du secteur manufacturier. Les indicateurs montrent donc que nos membres font l'effort voulu et les investissements requis pour réaliser ces gains et que malgré cela, en fin de compte, ils n'obtiennent pas le retour sur investissement ou le rendement que rechercherait un investisseur normal.

L'hon. Dan McTeague: Monsieur Dolan, vous avez un chiffre à nous donner en ce qui concerne le nombre de pertes d'emploi?

M. Shawn Dolan: Je répèterais simplement ce qu'a dit Marta.

L'hon. Dan McTeague: Bon, merci.

Le président: La question de la concurrence, maintenant.

Mme Marta Morgan: En ce qui concerne la politique en matière de concurrence, nous avons un double défi face à la politique du gouvernement fédéral. D'une part, lorsque le bureau a examiné des transactions récentes, il ne les a pas complètement bloquées mais, dans un certain nombre de cas il a imposé des conditions qui ont nécessité la vente d'éléments d'actif. Cela a considérablement ralenti les transactions et jeté un froid sur les autres perspectives de regroupement dans ce secteur.

Cette industrie est relativement petite comparée à ses concurrents. Dans certains segments, notamment par exemple le secteur des produits de bois massif, où il y a eu récemment un certain nombre de fusions, il s'agit d'une industrie encore très fragmentée, comparative-ment à l'ensemble du secteur manufacturier. Donc, au départ nous sommes de petites entreprises dans un monde où la concurrence est de plus en plus intense. L'un des moyens de faire face à cette situation, c'est de réaliser des économies d'échelle en réduisant les coûts en capital, en améliorant le service et en investissant plus dans le R et D.

Pour ce qui est de l'industrie ferroviaire, monsieur le président, je ne vois pas de contradiction dans ce que nous disons. Nos membres utilisent le chemin de fer, mais la plupart du temps ils n'ont accès qu'à une seule ligne ferroviaire. Les compagnies ferroviaires ont donc un monopole et peuvent nous imposer leurs tarifs, ce qui nous place dans une situation différente puisque nous sommes une industrie composée de relativement petites entreprises sans pouvoir de négociation des prix à un niveau plus vaste.

Le président: Merci, madame Morgan.

Merci, monsieur McTeague.

Nous passons à M. Crête, pour sept minutes.

[Français]

M. Paul Crête (Montmagny—L'Islet—Kamouraska—Rivière-du-Loup, BQ): Merci, monsieur le président.

Je veux vous féliciter pour la qualité de votre document et pour la précision des recommandations que vous faites au gouvernement concernant chacun des thèmes. Je trouve que c'est très bien conçu.

Je vais vous entretenir du bois d'oeuvre. On apprend aujourd'hui qu'il y a de fortes chances pour que l'entente ne se concrétise pas avant l'été. Cela va probablement être reporté à l'automne. Parallèlement, les Américains annoncent qu'ils vont faire passer les droits compensateurs de 10 à 14 p. 100. Ils utilisent donc leurs propres moyens de pression. Or, je sais que plusieurs entreprises, entre autres dans ma région, en Gaspésie, sont au bord du gouffre. C'est le cas aussi des entreprises de l'ensemble du Québec et de l'Ontario. La situation est pour elles très difficile.

Qu'il s'agisse de l'entente ou de la loi, il semble que nous ayons à attendre jusqu'à l'automne prochain. Dans ces circonstances, quelles mesures souhaiteriez-vous que le gouvernement prenne? S'agit-il de garanties de prêt ou d'autre chose?

• (1035)

[Traduction]

Mme Marta Morgan: Comme vous le savez, l'APFC est une association nationale qui compte des membres partout au Canada. Ses membres ont souvent des points de vue et des perspectives commerciales divergents sur la question du bois d'oeuvre et sur les négociations en cours. Nous n'avons donc pas de rôle ou de position officielle à cet égard.

[Français]

M. Paul Crête: Je ne veux pas remettre en question la pertinence de l'entente, mais simplement préciser qu'elle n'est pas signée, qu'elle ne le sera probablement pas pour plusieurs mois encore et qu'on devra continuer à vivre les mêmes difficultés.

Avez-vous des mesures à recommander au gouvernement?

Mme Marta Morgan: Je pense que pour la plupart de nos membres, le plus important est que l'accord soit solide et qu'il convienne à l'industrie canadienne...

M. Paul Crête: C'est ce que tout le monde veut, madame!

Mme Marta Morgan: C'est le plus important.

M. Paul Crête: Mais compte tenu que l'entente risque de ne pas être signée avant plusieurs mois et qu'il faille pendant ce temps vivre dans les mêmes conditions, y a-t-il des mesures que vous souhaiteriez voir le gouvernement prendre?

Mme Marta Morgan: Nous nous attendons à ce que le gouvernement fasse tous les efforts possibles pour en arriver à une entente qui soit profitable à l'industrie canadienne.

M. Paul Crête: Si je comprends bien, vos entreprises n'ont besoin ni de garanties de prêt ni d'autres formes d'aide? Vous êtes satisfaite de la situation?

Mme Marta Morgan: Nous ne connaissons pas suffisamment l'état des négociations pour être en mesure de commenter la chose.

M. Paul Crête: Je vous invite à nous transmettre vos recommandations, au cas où ma prédiction se réaliserait, ce qui serait malheureux.

Par ailleurs, une de vos recommandations concerne une stratégie axée sur la compétitivité. Cela comporte beaucoup d'éléments bien concrets. Est-ce à dire que vous souhaitez voir le gouvernement adopter une approche sectorielle, du moins dans le cas du bois et des industries forestières?

En outre, vous aimeriez qu'il inclue certains éléments dans cette stratégie et qu'il fasse la distinction entre la non-intervention et le fait

de ne favoriser aucune des conditions de succès. C'est exact? Pouvez-vous nous donner votre avis sur la question?

[Traduction]

Mme Marta Morgan: Nous sommes très favorables aux démarches sectorielles en matière de compétitivité.

[Français]

Quand on parle de compétitivité, nous sommes d'avis qu'il est très important de considérer certaines spécificités sectorielles. Si le gouvernement et l'industrie se réunissaient pour étudier la situation sous tous ses angles, qu'il s'agisse de réglementation, de transport ou d'autres aspects, nous aurions une meilleure idée des défis à surmonter mais aussi des possibilités de changement.

Nous croyons donc qu'il serait profitable pour l'industrie de partager ses points de vue avec le gouvernement et d'élaborer une stratégie de concert avec lui. En effet, le gouvernement joue un rôle très important à l'égard de tous les aspects de nos activités.

M. Paul Crête: Monsieur Dolan, en supposant qu'aucune entente sur le bois d'oeuvre ne soit signée avant l'été et que la mise en vigueur n'ait pas lieu avant l'automne, j'aimerais que vous me disiez si vous vous attendez à ce que le gouvernement prenne des mesures particulières.

[Traduction]

M. Shawn Dolan: Nos membres, en particulier au Québec, vont souffrir s'il n'y a pas d'accord signé avant l'automne — et ils vont souffrir terriblement, comme vous le dites. Je pense que le problème pour le gouvernement va être de savoir si le fait d'établir ou non des garanties de prêt à court terme ou un autre mécanisme qu'il jugera approprié, donnerait aux Américains des munitions pour battre en retraite, de sorte que l'entente serait reportée à l'hiver ou au printemps prochain. Dans ce cas, les mesures à court terme risquent-elles de créer un problème à long terme.

[Français]

M. Paul Crête: Dans la partie de tennis qui se joue actuellement, les Américains font un smash en annonçant une hausse des taux. De notre côté, nous avons le choix de simplement répondre à ce smash en essayant de remettre la balle sur le court ou d'indiquer clairement que nous participons à la partie. Vous comprenez la comparaison que je fais?

[Traduction]

M. Shawn Dolan: C'est difficile. Je pense que l'analogie avec la tempête parfaite où tous les éléments sont réunis, s'applique plus au Québec qu'au reste du Canada. La réduction de la possibilité de coupe diminue les perspectives de profits car certaines entreprises ne peuvent pas produire autant qu'elles l'auraient voulu.

Pour ce qui est des coûts énergétiques, je crois que le gouvernement pourrait prendre des initiatives à court terme, par exemple en accordant des garanties de prêt. Mais à l'échelle nationale, est-ce que cela ne risque pas d'entraîner un contrecoup du côté américain? Les équipes de juristes qui travaillent sur cette question seraient mieux placés que moi pour vous répondre sur ce genre de détails.

•(1040)

Je crois que plus tôt l'accord sera signé, mieux cela vaudra car on lèvera au moins une incertitude dans cette équation. Même si le contexte est loin d'être parfait, au moins tout le monde connaîtra les règles de base. Nous pourrions nous appuyer là-dessus pour nous attaquer au prochain problème colossal que nous aurons.

[Français]

M. Paul Crête: Pour ce qui est du secteur forestier, j'aimerais savoir si, à votre avis, il serait important que le gouvernement fédéral élabore une stratégie sectorielle.

[Traduction]

M. Shawn Dolan: Je crois que c'est pertinent dans ce cas car très peu d'autres industries, en tout cas très peu d'industries importantes pour l'économie canadienne ont un tel fardeau de problèmes. Si vous voulez parler d'une politique d'équivalence pour tous les secteurs, je vous dirais que s'il y a un cas où l'on peut argumenter en faveur d'une exception pour un secteur précis, c'est bien celui-ci.

Le président: Merci.

Nous passons à M. Carrie.

M. Colin Carrie (Oshawa, PCC): Merci, monsieur le président.

Merci à tous pour vos exposés très opportuns. Nous n'avons que quelques minutes pour vous poser quelques questions. Je vais essayer d'être aussi bref que possible pour vous laisser suffisamment de temps pour y répondre.

Voici ma première question. Vous parlez d'une stratégie nationale pour l'énergie renouvelable en disant que ce serait une bonne chose pour votre secteur. M. Dolan a dit qu'il était beaucoup plus sain pour notre environnement d'utiliser du bois plutôt que de l'acier. Pourriez-vous développer un peu cette argumentation?

Ma deuxième question concerne l'accord de libre-échange. Vous dites que nous devrions essayer d'avoir plus d'ententes de libre-échange. Nous avons entendu ici les représentants du secteur de l'automobile. Bien franchement, je viens d'Oshawa et il y a là beaucoup de syndicats qui sont contre l'accord de libre-échange avec la Corée. Or, vous dites que ces accords de libre-échange seraient une bonne chose pour votre secteur. Pourriez-vous développer cela?

Troisièmement, vous avez parlé de ce que pourrait faire le gouvernement sur le plan des taxes. Pourriez-vous nous parler un peu du budget, des diminutions d'impôt pour les sociétés et de la baisse de la TPS? Est-ce que cela va suffisamment loin pour vous? Vous avez parlé de dépréciation de l'impôt sur le capital et de choses comme cela.

Pourriez-vous me répondre généralement à ces trois questions. Ce serait parfait.

Merci beaucoup.

M. Shawn Dolan: Je vais répondre à la question sur le carbone dans l'environnement et je laisserai Martha prendre la suite.

Le bois, de par sa nature, est un produit naturel qui consomme du carbone, alors que quand on fabrique du béton, de l'acier, du plastic ou d'autres produits manufacturés, on rejette du carbone dans l'atmosphère. Je le répète, l'équation est très simple: pour chaque mètre cube de béton qu'on utilise dans la construction à la place du bois, on rejette une tonne supplémentaire de carbone dans l'atmosphère.

Si vous prenez les quantités d'acier et de béton qu'on utilise dans la construction non résidentielle en Amérique du Nord, vous avez là un élément très important du débat sur les changements climatiques à

l'échelle de la planète. Si je ne me trompe, on va inclure la séquestration du carbone dans la seconde phase du protocole de Kyoto, et par conséquent on pourra obtenir des crédits lorsqu'on construira avec du bois et qu'on retirera ainsi du carbone de l'atmosphère contrairement à ce qui se fait avec d'autres produits de construction.

•(1045)

M. Colin Carrie: Pouvez-vous nous dire combien de béton se comparerait à une tonne de CO₂?

M. Shawn Dolan: Un mètre cube. Si on remplace un mètre cube de béton par un mètre cube de bois, il y aurait une réduction entre 0,75 et 1,2 tonne de carbone.

M. Colin Carrie: C'est considérable. Merci.

Mme Marta Morgan: Je suis heureuse que vous ayez posé cette question, car je pense que c'est l'une des choses vraiment intéressante au sujet de cette industrie. L'industrie des produits forestiers a vraiment le potentiel pour devenir et être une industrie vraiment durable, qui se régénère, et nous sommes déjà sur cette voie. Naturellement, il y a encore des choses à faire, mais nous sommes bien sur cette voie.

L'énergie renouvelable en est un élément, tant en ce qui concerne le bois, pour ce qui est des propriétés inhérentes du produit, que pour ce qui est de la production. Nous sommes de plus en plus en mesure d'utiliser chacune des fibres que nous obtenons dans nos procédés de production et de maximiser son utilisation, soit en la transformant en produits, soit en la transformant en énergie. Nous savons que nous pouvons aller encore plus loin à cet égard. La bioénergie dans le secteur des pâtes et papiers, par exemple, a beaucoup aidé le secteur à faire face aux coûts élevés de l'énergie, car elle a remplacé les combustibles renouvelables.

La question que nous nous posons, puisque nous l'avons fait en partie dans le secteur des pâtes et papiers, en générant 60 p. 100 de nos besoins énergétiques grâce à notre processus de production est de savoir comment nous pouvons aller plus loin. Pouvons-nous le faire plus rapidement?

Il faudrait des incitatifs pour l'investissement en capital, car de façon générale, c'est un changement au niveau de l'équipement qui nous permet de passer à des sources d'énergie renouvelable. Donc, en ce qui concerne les mesures d'encouragement pour les dépenses d'équipement, nous avons travaillé fort avec votre gouvernement et avec le gouvernement précédent afin de nous assurer que la déduction pour amortissement accéléré pour l'équipement qui nous permet de produire de l'électricité s'applique à notre secteur. Elle ne s'appliquait pas à notre secteur par le passé, et nous travaillons avec le gouvernement actuel pour mettre en place ce règlement. Nous pensons qu'il serait possible de faire davantage, et qu'il y aurait une bonne participation de l'industrie si des mesures d'encouragement étaient offertes sans effet sur marché pour la mise en place d'énergie et de production renouvelables.

Par ailleurs, nous sommes d'avis que nous devons faciliter l'accès au réseau. Nous nous voyons comme pouvant devenir un producteur net d'énergie et participer à la production. Nous devons être en mesure d'obtenir des taux du marché pour cette énergie et nous brancher au système à un taux qui nous donne une rémunération adéquate.

En ce qui a trait à votre deuxième question, le libre-échange avec la Corée, nous appuyons une entente de libre-échange avec la Corée. Cela pourrait être avantageux pour notre industrie sur le plan des réductions de tarifs et cela pourrait aussi accélérer le travail qui se fait avec la Corée en ce qui concerne les normes et les codes de construction qui feront en sorte qu'il sera plus facile pour nous de vendre nos produits sur le marché coréen. Cela dit, je pense que nous devons reconnaître que l'Asie est un débouché très prometteur pour nous, qu'en Corée — et j'ajouterais, en Chine — les dépenses en capital sont considérablement subventionnées, ce qui peut créer des distorsions importantes sur les marchés mondiaux si on n'en tient pas compte pour ce qui est de créer un investissement en capital excessif qui fait baisser les prix à l'échelle mondiale.

Je pense que dans le cadre de nos accords de libre-échange, nous devons trouver le moyen de régler certains de ces problèmes plus difficiles, et je ne connais pas la réponse. J'aimerais bien avoir une réponse à vous donner. Je crois cependant que ce sont-là les prochaines difficultés auxquelles nous serons confrontés, certainement dans notre industrie.

En ce qui concerne votre troisième question au sujet des réductions d'impôt dans le budget, nous étions très heureux de l'élimination de l'impôt sur le capital. Je pense que tout le monde savait que c'était vraiment un impôt stupide et que le temps était venu de l'éliminer. Nous étions donc très heureux que cela se fasse. Est-ce que nous avons fait assez? Je ne pense pas que nous ayons fait assez pour ce qui est des impôts sur l'investissement en capital. Ces impôts sont toujours assez élevés par rapport à ceux que doivent payer nos concurrents, et étant donné les défis auxquels nous sommes confrontés, je pense que c'est-là une question qui doit être vraiment prioritaire.

Le président: Merci, monsieur Carrie.

Nous allons donner la parole à M. Fontana.

L'hon. Joe Fontana (London-Centre-Nord, Lib.): Merci, monsieur le président, et merci beaucoup de votre exposé très complet qui aborde certains des problèmes.

Je suis d'accord avec vous lorsque vous dites qu'il ne fait aucun doute que votre secteur s'en est assez bien sorti malgré tous les défis auxquels vous avez été confrontés sur le plan de la productivité et de certaines choses que vous faites. Examinons un peu les défis dans certains domaines. Je conviens que nous devrions faire tout en notre pouvoir en ce qui a trait aux mesures d'encouragement concernant l'énergie, pour promouvoir le bois non seulement ici mais partout dans le monde.

Je suis allé en Chine, au Moyen-Orient et ailleurs et je sais que les gens veulent des produits du bois canadien. Que l'on utilise ou non un instrument de libre-échange, il y a manifestement des défis à relever. La Corée en est un, car ils veulent peut-être notre bois, mais nous ne voulons pas nécessairement leurs voitures à moins qu'ils soient prêts à nous donner accès. Je pense qu'il faut gérer ces questions sectorielles. Il ne fait aucun doute que nous devons regarder au-delà des États-Unis qui est notre plus important marché, et je pense que le monde entier désire acheter du bois canadien, pour toutes les raisons que vous avez données.

Permettez-moi cependant d'aborder deux sujets.

Même si nous ne pouvons faire quoi que ce soit au sujet du dollar, je me demande ce que nous pouvons faire pour atténuer le problème. Même la Banque du Canada l'a dit, et tout le monde le pense, la valeur du dollar va continuer à augmenter, alors quel instrument pouvons-nous utiliser? Pouvons-nous utiliser les impôts? Pouvons-nous utiliser la déduction pour amortissement? Et devrions-nous voir

avec quelle rapidité et dans quelle mesure nous pouvons permettre certains changements afin que vous puissiez continuer d'être aussi productifs que possible?

J'aimerais que vous me parliez des ressources humaines dans votre secteur, car tous les secteurs qui sont venus témoigner devant notre comité, qu'il s'agisse du secteur de l'automobile, du secteur du bâtiment, du secteur manufacturier, ils ont tous dit que d'ici sept à dix ans nous serons confrontés à un défi incroyable. Peu importe le genre d'économie qu'on veut mettre en place; on peut avoir tout le capital au monde, et toute la technologie, mais si on n'a pas les gens, on n'a rien. Par conséquent, j'aimerais savoir ce que nous devons faire sur le plan des ressources humaines pour attirer et garder toute une main-d'oeuvre partout au Canada? Afin de maintenir une industrie prospère, nous devons trouver les gens qui voudraient peut-être travailler dans ce domaine.

Pouvez-vous nous parler un peu du genre de déduction pour amortissement que nous devons mettre en place, et dans quels délais et dans quelle mesure, afin d'atténuer le problème? Qu'allons-nous faire au sujet des coûts de l'énergie? Et que pouvons-nous faire pour relever les défis auxquels votre secteur fait face sur le plan des ressources humaines? Quelles sont certaines des mesures d'encouragement que nous pouvons mettre en place ou quelles sont les choses que nous devons faire pour nous assurer que vous avez la main-d'oeuvre pour travailler dans ce secteur très productif?

• (1050)

Mme Marta Morgan: Pour répondre à votre première question, je pense que le dollar est en hausse en raison de forces qui échappent généralement à notre contrôle, quoi que pas entièrement. Les prix du pétrole et du gaz et les déficits aux États-Unis font clairement augmenter la valeur de notre dollar davantage que la compétitivité fondamentale de nos coûts au Canada, bien qu'à notre avis la Banque du Canada ait une certaine marge de manoeuvre pour gérer le dollar et n'a manifestement rien fait pour le gérer de façon à le maintenir le plus bas possible à l'intérieur de cette marge.

Cela dit, je pense que les impôts sont un bon point de départ. Nous voulons vraiment mettre l'accent sur les éléments de politique structurelle du changement de climat d'affaires: les impôts, la politique de concurrence, la politique ferroviaire. Nous ne mettons pas l'accent dans une même mesure sur les dépenses, bien que dans certains secteurs les dépenses du gouvernement sont très utiles.

En ce qui concerne les impôts, nous avons proposé un crédit d'impôt à l'investissement spécifique pour les investissements de capital dans ce secteur qui serait limité dans le temps et remboursable et qui aurait l'avantage de permettre aux entreprises qui sont dans une position non imposable d'en profiter sur le plan fiscal. Nous savons que l'Association des manufacturiers et exportateurs du Canada a proposé une déduction pour amortissement accélérée semblable à celle que les États-Unis ont mis en place au début de la décennie lorsque leur dollar était très élevé et qu'ils voulaient appuyer l'investissement dans leur secteur manufacturier. Ce genre d'approche serait également très utile à notre secteur, bien qu'à moins que ce soit remboursable, cela présente un défi pour les entreprises qui ont peut-être besoin de l'investissement mais ne sont peut-être pas en mesure d'en profiter si cela n'est pas remboursable. Cela est également une très bonne proposition que je recommanderais au comité.

L'hon. Joe Fontana: Est-ce que vous proposeriez la même méthode pour les ressources humaines, pour attirer et ou former des gens?

Deuxièmement, au bout du compte, quelle incidence auront les mesures fiscales et autres dont vous avez parlé, compte tenu de vos coûts de production? Si nous réglons la question des mesures fiscales, accélérons la déduction pour amortissement et fournissons des mesures d'encouragement en matière d'énergie, est-ce que cela nous permettra de nous assurer que ce secteur, qui est capital pour notre PIB et qui représente des centaines de milliers d'emplois à travers le pays, continue à être rentable?

•(1055)

Le président: Rapidement.

Mme Marta Morgan: Je vais laisser Shawn parler de la question des ressources humaines, puisque ce n'est pas moi qui l'ai abordée.

Le président: Monsieur Dolan.

M. Shawn Dolan: La pénurie de main-d'oeuvre — celle qui nous attend ou la pénurie actuelle, selon la façon dont vous voyez les choses, est un problème pas seulement pour le secteur manufacturier mais pour tous les autres. C'est un problème qui existe dans tous les secteurs.

Ce que j'ai remarqué ces dernières années, c'est que les universités ont vraiment commencé à faire des gains appréciables grâce au haut niveau d'investissement par le gouvernement fédéral depuis la dernière décennie environ, qui, dans certains domaines, nous a permis d'avoir la crème de la crème là où les universités ont créé des laboratoires de spécialités et ce genre de choses. Il n'existe pas de programme universitaire pour le travail des cols bleus. Les jeunes qui sortent du collège avec un métier n'ont pas ce genre de soutien financier et je pense qu'il faudrait réfléchir à cette question. C'est un bon moment pour en parler, car, comme c'est le cas pour les universités, il faut compter presque une génération pour que les choses fonctionnent et que l'on observe des résultats, semblables au nombre de candidats au doctorat dans les universités canadiennes chaque année, par rapport à il y a 10 ans, lorsque l'investissement dans ces programmes était moins important.

Deuxièmement je dirais, et c'est un problème social, c'est qu'il y a un fossé entre la jeunesse canadienne et la société canadienne, dans plusieurs domaines. Lorsque l'on voit le nombre de jeunes qui décrochent au secondaire aujourd'hui, alors que les besoins de notre société et de notre économie sont si importants, c'est vraiment incroyable. Je ne sais pas ce que c'est, mais il y a quelque chose qui désintéresse les jeunes et les empêchent de participer et de contribuer à la société. Je sais que c'est un problème qui existe depuis des années, mais cela n'en demeure pas moins un problème.

Le président: Merci, monsieur Fontana.

M. Van Kesteren.

M. Dave Van Kesteren (Chatham-Kent—Essex, PCC): Merci, monsieur le président.

J'ai des questions très rapides. D'après les statistiques que j'aies sous les yeux, je crois comprendre que nous possédons 10 p. 100 des régions forestières de la planète, ou du moins la région forestière accessible à l'industrie forestière. Je crois comprendre que vous payez des droits de coupe sur les terres de la Couronne, alors qu'aux États-Unis, il s'agit surtout de terres privées. Et cela fait aussi l'objet d'un différend. Est-ce un avantage ou un inconvénient pour nous d'avoir des terres de la Couronne, plutôt que des terres privées?

M. Shawn Dolan: Je pense que Marta serait mieux placée pour répondre... Est-ce que c'est un avantage ou non, est-ce que cela peut apaiser les plaintes des Américains, regardez nos membres des Maritimes: ils sont exempts du différend sur le bois d'oeuvre, précisément parce qu'ils exploitent des terres privées.

M. Dave Van Kesteren: Est-ce que c'est facile pour l'industrie forestière de travailler avec le gouvernement?

Mme Marta Morgan: Je crois que l'industrie forestière a accepté comme une réalité le fait que les terres sont des terres de la Couronne qui sont détenues dans l'intérêt public et gérées pour répondre à divers objectifs, y compris des objectifs commerciaux. Je crois que c'est tout simplement la façon dont nous faisons les choses.

M. Dave Van Kesteren: Très rapidement, vous parliez d'énergie. Est-ce le combustible de déchets de bois que vous transformez en pastilles de combustible? Est-ce bien ce que vous dites? Vous servez-vous des sous-produits du bois, des branches, de l'écorce, pour les convertir en combustible de déchets de bois, ou est-ce le combustible de déchets de bois que vous convertissez en pastilles de combustible? Est-ce bien ce que vous dites lorsque vous parlez d'utiliser votre propre énergie?

M. Tom Rosser (économiste en chef, Association des produits forestiers du Canada): Oui, nous parlons de générer de l'énergie à partir de la biomasse ligneuse, ce qui prend de nombreuses formes. Ce processus consisterait certes en partie à brûler le combustible de déchets de bois à des fins de production d'énergie. Une autre source vraiment importante de bioénergie est le procédé kraft, appelé liqueur noire, et qui consiste à récupérer un sous-produit du processus de réduction en pâte chimique. Donc, oui, le combustible de déchets de bois est l'une des formes de bioénergie produite dans notre secteur.

•(1100)

M. Dave Van Kesteren: Est-il possible d'étendre cette pratique au-delà de l'industrie forestière? Pourriez-vous vendre cette énergie, par exemple, à des serriculteurs au sud? Seraient-ils en mesure de l'utiliser?

M. Tom Rosser: Oui, il y a des gens qui se servent de pastilles issues de la biomasse ligneuse et d'autres formes d'énergie de biomasse à d'autres fins. Dans d'autres pays, dans bien des régions de l'Europe, par exemple, où les incitatifs à l'utilisation de l'énergie renouvelable sont plus généreux qu'au Canada, cette pratique est plus répandue.

M. Dave Van Kesteren: Très rapidement, cela m'amène en fait à ma prochaine question.

Je suis surpris de constater qu'une si grande proportion de l'équipement vient d'Europe. Comment cela se fait-il? Pourquoi ne sommes-nous pas des chefs de file dans la production de cet équipement?

Une autre question: est-ce que la force de notre dollar nous aidera à acquérir de l'équipement, peut-être des États-Unis?

Mme Marta Morgan: Le meilleur équipement de production dans ce secteur vient d'Europe. Ce phénomène est en partie attribuable au fait que les pays scandinaves, il y a environ 20 à 26 ans, ont adopté des stratégies nationales concertées concernant leurs secteurs des produits forestiers. Ils se sont rendu compte qu'ils étaient essentiels à leur avenir économique et ils ont donc mis en oeuvre des stratégies nationales qui tenaient compte à la fois des producteurs primaires, des fabricants d'équipement, de la recherche et du développement, qu'ils relèvent des domaines commercial ou universitaire. Ils ont donc réussi à prendre de l'avance à tous ces égards.

Je crois que ce qui est encourageant dans tout cela, c'est de savoir que c'est possible.

M. Dave Van Kesteren: Nous pouvons faire la même chose. Il n'est pas trop tard.

Il me reste encore quelques secondes, donc je vais parler rapidement du conflit du bois d'oeuvre. À combien les frais juridiques s'élèvent-ils? Avez-vous ces données? A combien les frais juridiques pour l'industrie forestière s'élèvent-ils? Avez-vous ces chiffres?

Mme Marta Morgan: Je suis désolée, je ne les ai pas. Je pourrais vous revenir à ce sujet, mais les frais juridiques ne relèvent pas de nous.

M. Dave Van Kesteren: Monsieur Dolan, avez-vous des données?

M. Shawn Dolan: Je n'ai pas le total, mais à titre d'exemple, nos membres nous versent 0,19 \$ pour chaque tranche de 1 000 pieds/planche vendus. En outre, depuis un certain nombre d'années, ils versent 0,02 \$ au trou noir, c'est-à-dire, aux avocats, pour cela. Ceci représente 10 p. 100 de l'argent qu'ils nous versent.

M. Dave Van Kesteren: Une dernière question.

Je veux revenir aux produits de construction commerciaux. J'examine moi-même la possibilité de construire un nouvel édifice, et je crois que je vais devoir utiliser de l'acier. Est-ce les règlements de notre pays qui nous font utiliser de l'acier? Est-ce qu'on s'efforce de les modifier?

M. Shawn Dolan: Non. Comme je l'ai dit, les possibilités dans le milieu non résidentiel en Amérique du Nord représentent 12 milliards de dollars chaque année, et ce, sans changement au Code du bâtiment. C'est en grande partie à cause de la communauté de la conception — les architectes et les ingénieurs. Ils n'ont pas souvent l'occasion de travailler avec le bois, donc ils ne retiennent pas ces connaissances. Elles ne s'améliorent pas non avec le temps.

Nous avons un programme pour cibler les projets à l'avenir. Nous tentons de convaincre les gens des avantages d'utiliser le bois. Dans la plupart des cas, les coûts sont les mêmes ou sont inférieurs à ceux des constructions en ciment ou en acier. Il s'agit d'une question de culture dans la communauté de la conception.

Je veux revenir à ce que Marta disait à propos des efforts concertés des pays scandinaves au cours des 25 dernières années. La Finlande par exemple a réussi à doubler son utilisation du bois par personne en l'espace de cinq ans. C'est un petit pays, mais son secteur des produits forestiers est important, et son utilisation de bois par habitant dépasse largement celle au Canada. Le potentiel de marché est là, mais il est simplement beaucoup plus facile de concevoir toujours le même genre d'édifice plutôt que d'apprendre une nouvelle méthode et de l'appliquer.

Nous faisons notre possible pour tenter d'atteindre cet équilibre au sein de la communauté de la conception, tant au Canada qu'aux États-Unis, de même qu'à l'échelle mondiale.

• (1105)

Le président: Je vous remercie.

Merci monsieur Van Kesteren.

Monsieur Vincent, vous avez la parole.

[Français]

M. Robert Vincent (Shefford, BQ): Je vous remercie. J'aimerais poser trois questions, mais une à la fois.

Quelles mesures d'amélioration de la productivité les papetières ont-elles adoptées au cours de la dernière décennie, afin de se préparer à une éventuelle remontée du dollar canadien? Depuis trois ans, celui-ci a vu sa valeur augmenter de 0,36 \$. Qu'avez-vous fait pour faire face à cette augmentation? En 2004, les revenus totaux de l'industrie forestière ont été de 81 milliards de dollars. Toutefois, les

dépenses en recherche et développement n'ont été que de 345 millions de dollars, ce qui représente 0,4 p. 100 des revenus. J'aimerais que vous me disiez ce que vous avez fait et ce que vous avez pensé faire pour atténuer les effets de la hausse du dollar canadien, qui peut, comme le savez, s'apprécier n'importe quand.

Mme Marta Morgan: Je m'excuse, je croyais que vous aviez deux autres questions.

M. Robert Vincent: Je poserai les deux autres par la suite.

Mme Marta Morgan: Au cours des dix dernières années, nous avons investi de trois à cinq milliards de dollars par année en immobilisations de production et en capital. Nous avons aussi investi environ 500 millions de dollars par année en recherche et développement. Notre industrie a été l'une des plus actives sur le plan de la conversion aux énergies renouvelables, ce qui réduit notre dépendance aux combustibles fossiles.

Il faut ajouter qu'au cours de la même période, nous avons grandement investi du côté environnemental. Certaines mesures nous ont été imposées par règlement, mais plusieurs ont été adoptées même si la réglementation ne l'exigeait pas.

Au cours des années 1990, beaucoup de nos investissements ont été consacrés à la gestion forestière

[Traduction]

Et au rendement économique de nos papeteries.

[Français]

M. Robert Vincent: Vos efforts en recherche et développement vous ont-ils permis de trouver un autre créneau, ou quelque chose d'autre, pour pallier la hausse éventuelle du dollar? On savait bien que le dollar ne pouvait rester toujours à un niveau si bas. Il était évident qu'il fallait que sa valeur augmente un jour.

M. Tom Rosser: Comme ma collègue l'a mentionné, nous investissons 500 millions de dollars par année.

M. Robert Vincent: Cela ne représente même pas 1 p. 100 du revenu global des industries forestières. Ce n'est donc pas une priorité pour vous, selon moi.

M. Tom Rosser: Si on compare ce que nous faisons à ce que font les autres industries canadiennes, c'est tout de même assez important. Cependant, nous devons absolument faire plus à l'avenir. Nous venons d'apporter des changements assez importants à notre système d'innovation au sein de la structure de nos instituts de recherche. Nous nous assurons que nos investissements continuent d'augmenter d'année en année, malgré le fait que l'industrie soit soumise à des conditions assez difficiles. Nous devons néanmoins faire plus à l'avenir.

M. Robert Vincent: Je passe à une autre question. On parle d'une pénurie de travailleurs spécialisés. De quel genre de travailleurs avez-vous besoin?

[Traduction]

Mme Marta Morgan: De plus en plus, comme de nombreuses industries d'un bout à l'autre du Canada, nous aurons besoin de travailleurs qualifiés. L'une des choses qui s'est produite —

[Français]

M. Robert Vincent: Ces travailleurs devront être spécialisés dans quel domaine? Le mot « spécialisé » est vaste. Parlez-vous de l'intérieur de l'usine, de la forêt, etc.? En quel domaine les travailleurs doivent-ils être spécialisés?

•(1110)

[Traduction]

Mme Marta Morgan: Je crois que si vous examinez l'âge des travailleurs dans l'industrie, dans tous les secteurs, mais particulièrement dans les installations de production, vous constaterez que la main d'oeuvre vieillit comme c'est le cas pour la population canadienne, mais probablement encore davantage dans le cas de notre industrie. Donc nous aurons certainement besoin de beaucoup de travailleurs spécialisés dans nos installations de production, de même que pour nos opérations forestières. Peut-être que Shawn pourrait mieux vous informer, mais je présume que la moyenne d'âge dans ce secteur n'est pas aussi élevée. Je crois que dans l'ensemble, l'industrie va devoir ...

[Français]

M. Robert Vincent: Je cherchais à savoir ce que les entreprises ont fait au chapitre de la formation de ces travailleurs. Avez-vous investi afin d'offrir de la formation au secondaire, par exemple, et qu'en est-il de la formation à l'intérieur de l'usine?

[Traduction]

M. Shawn Dolan: Nous avons en effet plusieurs programmes d'éducation. Nous tentons par exemple, de faire en sorte que davantage de connaissances sur le bois soient enseignées dans les programmes de génie et d'architecture et que plus de gens s'orientent vers ces industries.

Plus tôt, vous avez parlé du type de travail spécialisé que vous recherchez. Prenons par exemple le genre de travail effectué dans l'une ou l'autre de nos usines du Canada; il s'agit de tâches d'un assez haut niveau. Le fonctionnement de certaines machines est assez complexe et nous luttons pour que... Tous les gens qui pourraient peut-être avoir les compétences nécessaires pour travailler dans notre industrie sont aussi attirés par Fort McMurray; le secteur pétrolier cible les mêmes travailleurs que nous.

Donc nous agissons à deux niveaux: offrir de l'éducation aux jeunes afin qu'ils puissent travailler dans l'industrie, ce qui, selon nous, comblerait une lacune des programmes universitaires; mettre à profit les collectivités qui dépendent du bois d'un bout à l'autre du Canada; et créer une culture du bois pour garder les travailleurs de l'industrie et assurer ainsi la viabilité de leur collectivité.

[Français]

M. Robert Vincent: Le regroupement des industries forestières a-t-il pensé à essayer de fonder une école de foresterie? J'ai déjà été représentant syndical dans le domaine de la foresterie et je comprends qu'en ce qui a trait à l'industrie...

[Traduction]

Le président: Votre temps est écoulé.

Voulez-vous donner une réponse brève?

M. Shawn Dolan: Plusieurs universités canadiennes se démarquent de par le sérieux et les niveaux de spécialisation de leurs programmes en foresterie. L'Université de la Colombie-Britannique est un exemple.

Le président: Nous passons maintenant à M. Shipley.

M. Bev Shipley (Lambton—Kent—Middlesex, PCC): Merci, monsieur le président.

Je vous remercie moi aussi d'être venu témoigner aujourd'hui pour nous aider à mieux comprendre l'industrie du bois d'oeuvre. Nous discutons de tout l'éventail des industries manufacturières.

Hier soir et hier dans la journée, madame Morgan, vous avez parlé du ralentissement du marché, du boom. Or, hier, on nous a parlé à plusieurs reprises du boom du secteur de la construction qui se maintient, de la hausse du prix des maisons parce qu'on n'arrive pas à en construire suffisamment, et suffisamment vite. Et naturellement, quand il y a des maisons, ce sont des communautés entières qui se développent, des commerces, des écoles, et tout cela.

J'ai l'impression que c'est un peu en contradiction avec ce que vous venez de dire. Est-ce que c'est un problème local, ou est-ce que je vous ai mal comprise?

Mme Marta Morgan: Je crois que depuis quelques années, on assiste à un boom sans précédent et soutenu dans le secteur de la construction aux États-Unis. Depuis six ou huit mois, le prix du bois d'oeuvre commence à diminuer et les mises en chantier ont aussi commencé à baisser. Elles sont encore à des niveaux très élevés comparativement aux moyennes historiques, mais l'industrie a un caractère cyclique et en général la hausse est suivie d'une baisse à un moment donné. Nous commençons à voir les signes d'un ralentissement de ce boom de la construction. Donc tout va bien pour l'instant, mais des signes avant-coureur d'un ralentissement sont là.

•(1115)

M. Bev Shipley: C'est intéressant, et vous dites effectivement que l'industrie a un caractère cyclique. Donc, actuellement, les industries manufacturières qui souffrent sont... les champs pétroliers. M. Dolan a parlé de transfert. Vous êtes en concurrence avec ces secteurs. Comme l'industrie a un caractère cyclique, avez-vous fait des recherches pour voir si ces cycles pourraient être harmonisés avec les autres pour niveler un peu les conditions?

M. Shawn Dolan: Disons que par définition notre industrie a un caractère cyclique. Ces dernières années, elle a connu des fluctuations sans précédent en raison du coût de l'énergie et du dollar.

Pour revenir sur ce que vous disiez à propos du prix des maisons par opposition au nombre de mises en chantier, je pense que vous vouliez parler du prix moyen d'une maison qui dépasse maintenant 300 000 dollars au Canada. Cela inclut les reventes. Il ne s'agit pas simplement de la construction de maisons neuves, qui est évidemment le domaine qui nous intéresse particulièrement.

On prévoit que le chiffre d'affaires des mises en chantier aux États-Unis va tomber de presque 2,1 millions de dollars à environ 1,8 million de dollars au cours des deux ou trois prochaines années, c'est-à-dire une chute considérable, même si les moyennes historiques descendent plus bas.

M. Bev Shipley: Vous parlez de transformation, de développement d'une image de marque, de promotion d'une notion de fabrication au Canada, que nous appuyons tout à fait et qui insiste sur la qualité. Des représentants d'autres industries avec lesquels j'ai discuté m'ont dit que nous ne faisons pas très bien la promotion du Canada. En l'occurrence, je songe à quelqu'un qui fabrique des remorques. Il a fait quelques très petites choses, mais il a commencé à faire la promotion du Canada d'une manière différente et cela a très bien marché.

À votre avis, comment pouvez-vous promouvoir l'idée que d'une part la qualité est importante et, d'autre part, nous produisons des produits de meilleure qualité que ceux de nos concurrents?

Mme Marta Morgan: C'est l'un des domaines qui est une priorité pour l'APFC depuis sa formation. Nous pensons que, en tant que Canadiens, nous nous sous-estimons nous même et nous sous-estimons nos produits. Les Finlandais et les Suédois, tant dans l'industrie qu'au sein du gouvernement, n'hésitent pas à faire l'éloge de leur bonne production et des bonnes caractéristiques de leurs produits. Cela leur donne un sentiment d'identité nationale.

Nous avons assurément essayé de le faire cela pour les membres de l'APFC. Nous pensons que le bilan environnemental du Canada et les progrès dans ce secteur se sont améliorés de façon spectaculaire, et continuent de s'améliorer et sont en fait les meilleurs. Nous savons que nous avons encore de progrès à faire, mais nous pensons que nous pouvons donner une image de marque à nos produits, non seulement en raison de leur haute qualité mais en tant que produit véritablement durables.

Nous l'avons fait au sein de notre association, par exemple, en travaillant avec certains de nos clients les plus importants des États-Unis. Vous avez sans doute vu les reportages sur les efforts de plus en plus soutenus de Wal-Mart afin de s'écologiser, d'écologiser ses produits et ses méthodes. Nous travaillons avec d'importants clients américains qui souhaitent sérieusement que les choses changent.

Nous essayons également de défendre et de publiciser, le mieux possible, le solide bilan environnemental de notre industrie et les caractéristiques propres à nos produits du bois et du papier, qui sont recyclables, qui peuvent être régénérés et qui contribueront aux objectifs de changement climatique au niveau mondial.

M. Bev Shipley: Est-ce qu'il me reste du temps?

Le président: Vous avez le temps de poser une brève question.

M. Bev Shipley: Vous avez parler de l'environnement, qui est manifestement un sujet important pour notre gouvernement et notre pays. Nous travaillons à les questions environnementales faites au Canada en quelque sorte. Vous avez beaucoup parlé de l'importance de l'environnement et de ce que vous avez fait.

Pouvez-vous nous expliquer davantage comment vous travaillez avec le gouvernement pour faire en sorte que ces questions environnementales faites au Canada s'améliorent, plutôt que d'envoyer des milliards de dollars à d'autres pays?

Le président: Un instant.

M. Bev Shipley: Je ne sais pas... c'est difficile à faire en une minute.

Mme Marta Morgan: C'est une question vaste.

Du point de vue de l'environnement, quelques enjeux ont beaucoup compté pour nous. Le premier c'est l'énergie renouvelable dont j'ai déjà beaucoup parlé. Je pense que nous voulons jouer un rôle et que notre secteur devrait jouer un rôle dans les politiques gouvernementales de l'énergie renouvelable faite au Canada, des politiques de changement climatique et qualité de l'air. Nous pensons pouvoir contribuer à tout cela.

Nous entretenons déjà un dialogue constructif avec le gouvernement, avec certains de nos intervenants clés et avec certaines ONG sur les questions de qualité de l'air, qui selon nous peut-être un modèle pour d'autres industries et nous permettrons d'améliorer la qualité de l'air, ainsi que notre rendement économique simultanément. C'est un domaine sur lequel nous avons travaillé de façon très intensive avec le gouvernement.

L'autre domaine touche à la réglementation, pour cela, nous travaillons de façon active avec le ministère des Pêches et Océans et Environnement Canada pour nous assurer que les règlements sont

mis oeuvre de la façon la plus efficace possible — pour obtenir les mêmes résultats mais avec une mise en oeuvre plus efficace. Il y a tout un éventail de domaines où nous avons travaillé à ce sujet.

• (1120)

Le président: Passons à M. Lapierre.

[Français]

L'hon. Jean Lapierre (Outremont, Lib.): Merci, monsieur le président. Madame et messieurs, je vous remercie.

On parle de l'avenir de l'industrie et des succès qu'elle a connus. Toutefois, en ce qui a trait à la quantité de la main-d'oeuvre et au nombre d'employés, vous avez souvent besoin de moins de travailleurs à cause de la technologie. La restructuration, les fusions et les acquisitions ont changé la nature de l'industrie. Envoyez-vous qu'au bout du compte cette industrie comptera moins d'employés? On a entendu la plupart des économistes dire que le secteur manufacturier en général perdrait encore environ 100 000 emplois. À la fin de ce processus, même si l'industrie est plus concurrentielle et qu'elle produit plus, elle emploiera quand même moins de gens parce qu'elle aura besoin de moins de main-d'oeuvre. De plus, dans plusieurs cas, vous allez quitter des villes monoindustrielles.

Je me souviens d'avoir lu un rapport qui prévoyait que, compte tenu de la suppression des droits de coupe au Québec et des autres problèmes de l'industrie, il y aurait une fermeture potentielle de 70 villages monoindustriels dans l'ensemble du pays. J'aimerais avoir une idée de vos prévisions. Souvent cela n'affecte pas la santé du secteur industriel, mais cela affecte des gens profondément. Quelles sont les perspectives, selon vous?

Mme Marta Morgan: Nous sommes très conscients du fait que la restructuration peut souvent provoquer de grands bouleversements pour des communautés. Nos industries sont installées dans ces communautés, et c'est là qu'ont grandi les gens qui travaillent dans notre industrie. Ce ne sont pas des décisions faciles à prendre, surtout quand une usine constitue le moteur économique d'une région. Nous vivons une ère de transformation et il est fort probable que nous verrons d'autres fermetures, car c'est une nécessité à long terme. Nous sommes optimistes malgré tout, car nous croyons qu'à l'avenir nous serons plus concurrentiels dans les régions où nous resterons à long terme. Malheureusement, certains ajustements à court terme sont difficiles.

L'hon. Jean Lapierre: Justement, parlons de ces ajustements. Prenons l'exemple de la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean, ou d'autres endroits semblables. Il y a non seulement les travailleurs de vos usines, mais il y a aussi tous les sous-traitants. Je connais, par exemple, un bûcheron de 58 ans à qui on a dit qu'il n'y avait plus de quotas, qu'il n'y avait plus de bois et qu'il devait retourner chez lui. Il a 58 ans, il ne sait plus quoi faire, il revient au village et n'a rien d'autre dans la vie. Il a travaillé toute sa vie — souvent la nuit — sur sa machine. J'ai l'impression qu'il y a un problème pour les travailleurs âgés. Ils auront de la difficulté à se replacer. Ce ne sont pas nécessairement les gens les plus mobiles. Leur maison est payée, leur famille est élevée, etc., mais ils sont chez eux et ils sont enracinés.

Un jour à Bonsecours, quelqu'un m'a fait remarquer cela. Il m'a dit que les gens étaient comme des érables. Quand ils sont jeunes, on peut les transplanter, mais si on essaie de transplanter un vieil érable, on va le faire mourir. Y a-t-il des programmes en ce sens? J'ai l'impression, encore une fois, que les simples gens, les simples travailleurs font les frais de cette restructuration. Pour l'instant, on les laisse un peu à leur sort. Avez-vous des programmes, des régimes de pension? En tout cas, ce que j'ai vu n'était pas très riche.

• (1125)

Mme Marta Morgan: Les gouvernements et l'industrie doivent travailler ensemble pour essayer de faciliter cette transition. Il est arrivé que des communautés, des employés et les gouvernements aient travaillé ensemble et aient connu beaucoup de succès. La situation exige que nous regroupions toutes nos forces pour nous attaquer à ce problème.

L'hon. Jean Lapierre: En ce moment, tout se déroule rapidement. On voit des annonces de fermeture et il y a des comités de reclassement, mais de reclassement vers quoi? J'ai l'impression que c'est insuffisant, parce que pendant qu'on en parle, les industries ferment, les gens perdent leur emploi et tout ce qui leur reste est l'assurance-emploi. N'y a-t-il pas urgence? La restructuration n'est pas terminée, et j'ai l'impression que vos annonces vont continuer.

M. Tom Rosser: Vous avez tout à fait raison.

[Traduction]

Une restructuration est en cours et il est évident que cela cause des difficultés aux personnes et aux collectivités.

J'aimerais souligner, cependant, qu'à long terme — une période de 30 ans, par exemple — les niveaux d'emploi dans notre industrie ont été très, très stables, malgré une augmentation continue de la productivité. La raison, c'est qu'aujourd'hui nous fabriquons des produits que nous ne fabriquions pas il y a 30 ans. La production a augmenté dans certains domaines.

Personne ne connaît l'avenir, mais nous pouvons envisager que la même chose se reproduira. Au bout d'un certain temps, nous fabriquerons de nouveaux produits, nous fournirons de nouveaux services. S'il y a peut-être une réduction de la main-d'oeuvre dans certains secteurs de l'industrie, nous pensons toutefois qu'il y a des possibilités encourageantes de croissance grâce aux produits nouveaux et émergents.

Le président: D'accord, merci.

Nous donnons la parole à M. Van Kesteren.

M. Dave Van Kesteren: Je vais partager mon temps avec M. Shipley.

Le président: Si vous avez suffisamment de temps.

M. Dave Van Kesteren: D'accord, une question rapide.

Je lis certaines statistiques, et je suis curieux. Je vois que notre industrie croît, mais nous avons perdu des marchés importants dans le reste du monde, sauf le marché chinois, celui des Pays-Bas et de Taïwan. Ma question simple est la suivante, comment avons-nous perdu ces marchés, qu'est-ce qui se passe et pourquoi perdons-nous cette part de marché?

M. Shawn Dolan: Le déclin des exportations est dû à plusieurs facteurs, en grande partie la concurrence de producteurs à plus faible coût. Par exemple, le Brésil a pénétré ce marché récemment avec beaucoup de bois et certaines essences brésiliennes qui poussent quatre fois plus vite qu'ici, à cause du climat. Ainsi, leur structure de coûts est beaucoup moins élevée et, dans certains de ces marchés, ils nous coupent l'herbe sous le pied.

M. Dave Van Kesteren: Pourquoi, par exemple, est-ce que les Hollandais ou les Taïwanais...? Pourquoi n'avons-nous pas perdu ces marchés? Ce sont des statistiques que j'ai obtenues de la Bibliothèque du Parlement, ce ne sont pas celles que vous nous avez données. Je suis en train de lire leur rapport.

J'étais simplement curieux. Pourquoi? Est-ce qu'il y a une autre raison pour laquelle nous ne pouvons pas les battre sur ces marchés, autre que la bonne vieille concurrence?

M. Shawn Dolan: Pour revenir à ce que vous disiez plus tôt, les pays scandinaves font une promotion plus agressive leurs propres produits à leur population. Le secteur industriel et le gouvernement font cela ensemble. Les gouvernements soutiennent ouvertement l'utilisation du bois comme matériau de construction, plutôt que l'utilisation du béton ou de l'acier.

Mme Marta Morgan: Dans ce secteur, depuis 15 ans environ, le commerce mondial a énormément augmenté et nous devons faire face à beaucoup plus de concurrence dans bien des marchés qui nous appartenaient autrefois. Même sur ce que nous considérons comme notre marché intérieur, c'est-à-dire l'Amérique du Nord, les États-Unis ont considérablement augmenté leurs importations de pays tels que le Brésil, et également, comme l'a mentionné Shawn, d'Europe, qui a une approche assez agressive de promotion de son industrie. Cela explique sans doute ce que nous voyons.

Je ne peux pas faire de commentaires sur les pays que vous avez mentionnés, mais malgré ces défis, les produits forestiers sont l'exportation numéro 1 du Canada à des économies émergentes telles que la Chine, la Corée et le Japon. Nous réussissons toujours sur le marché de l'exportation, même parfois dans des marchés plus ciblés, où nous avons pu défendre notre terrain et nous battre pour garder cette part de marché.

• (1130)

M. Dave Van Kesteren: En tant que gouvernement ne devons-nous pas mieux nous acquitter de notre rôle lors des négociations commerciales, afin de trouver de nouveaux débouchés?

Mme Marta Morgan: Je pense que le cadre stratégique commercial joue un rôle essentiel à tout cela. Dans de nombreux pays, il existe toujours des barrières tarifaires, particulièrement sur le bois massif alors qu'elles ont été pour la plupart éliminées en ce qui concerne les pâtes et papiers. Des économies émergentes comme celle de l'Inde, où il y a un potentiel énorme pour l'exportation de papier, disposent encore de barrières tarifaires très élevées. Un autre problème plus difficile à résoudre est celui de l'industrie chinoise, une industrie qui se développe grâce à la disponibilité de capital à faible coût dans une industrie qui aurait sinon des avantages naturels extrêmement limités.

M. Dave Van Kesteren: Merci.

M. Bev Shipley: Vous n'avez pas été si bref, mais si vous voulez...

Le président: Vous disposez d'une minute.

M. Bev Shipley: Alors une question rapide. Au début, vous avez exprimé l'énorme inquiétude que causait l'infestation de dendroctone du pin. Nous avons abordé une foule de questions, l'appréciation du dollar, les exportations, de notre difficulté à rester concurrentiel, mais vous dites que ce secteur industriel risque de disparaître. Est-ce que vous pouvez nous en dire plus? Vous dites que le dendroctone pourrait éliminer cette industrie. Pouvez-vous nous en parler rapidement? Dans quelle mesure ce secteur de l'industrie sera touché en Colombie-Britannique et comment traiter cette infestation du dendroctone du pin?

M. Shawn Dolan: L'exploitation forestière représente 10 p. 100 du PIB de la Colombie-Britannique. C'est donc un dollar sur dix en Colombie-Britannique qui provient de cette industrie.

M. Bev Shipley: Et dans l'industrie canadienne en général, quelle est la part provenant de Colombie-Britannique?

Mme Marta Morgan: À peu près la moitié.

M. Bev Shipley: Par conséquent, vous dites que si nous perdons l'industrie en Colombie-Britannique à cause de l'infestation du dendroctone du pin, nous perdons de toute façon la moitié de notre industrie, peu importe ce que nous disions tout à l'heure.

Est-il possible de résoudre ce problème?

Mme Marta Morgan: La plupart des prédictions concernant le dendroctone du pin ne donnent pas à penser que nous allons en fait perdre notre industrie, mais que nous allons avoir un excédent important de bois au cours des huit à dix prochaines années. Après cela, nos possibilités annuelles de coupe vont diminuer de façon considérable. L'industrie sera donc toujours dynamique, mais moins importante, une fois que le bois contenant le dendroctone du pin aura été coupé et traité.

Le président: Monsieur McTeague.

L'hon. Dan McTeague: Madame Morgan, j'aimerais revenir aux préoccupations que vous avez exprimées concernant la Loi sur la concurrence et, en particulier, aux commentaires que vous avez faits sur la seule voie de chemin de fer, ce qui constitue de fait un monopole pour nombre de vos membres. Je suppose donc qu'il n'y a pas d'autre moyen de transport qui pourrait venir en aide. Est-ce exact?

Mme Marta Morgan: Dans bien des cas, nos scieries se trouvent dans des zones rurales où il n'y a pas d'autre moyen de transport ou encore où le camionnage, qui serait l'alternative naturelle, est beaucoup trop coûteux, à cause de la nature de nos produits et des marchés de destination. Le camionnage ne représente pas un concurrent viable.

L'hon. Dan McTeague: D'accord.

Je voudrais savoir où vous voyez des questions assujetties au contrôle judiciaire, qui sont je crois, conformes aux restrictions européennes et américaines imposées aux propositions de fusion... Je suppose que vous cherchez à resserrer la loi qui a été reformulée en 1986 principalement pour permettre ce fait. L'article 96 de la Loi sur la concurrence a déjà été utilisé par d'autres industries, en particulier par l'industrie du propane, pour créer un véritable monopole, parce que, si vous pouviez prouver l'inefficacité, peu importe ses répercussions, vous pouvez avoir un monopole virtuel, pour autant qu'il était efficace.

Pouvez-vous donner à ce comité des illustrations ou des exemples tangibles où vous avez eu l'impression que la Loi sur la concurrence, ou le bureau dans ses enquêtes, pouvait avoir envoyé — je crois que vous y avez fait référence comme — un froid dans le marché, un froid tel qui aurait pu éviter ce type de regroupement dont votre industrie, selon vous, a désespérément besoin.

• (1135)

Mme Marta Morgan: Il y a eu plusieurs fusions au début de la dernière décennie dans le secteur des pâtes et papiers, et plus récemment dans l'industrie des produits en bois massif également, que le bureau a surveillé de près. Dans plusieurs cas, le bureau a imposé des conditions à la fusion. Je serais ravie de vous fournir davantage de détails à ce sujet.

La politique de la concurrence pose deux problèmes dont son application. À notre avis, les marchés dans lesquels nous évoluons actuellement ne sont pas bien compris par les autorités canadiennes de la concurrence, en tout cas pas comme nous les percevons, c'est-à-dire des marchés mondiaux dans lesquels les entreprises canadiennes sont obligées d'accepter les prix mondiaux. L'incidence des fusions sur la concurrence canadienne est exagérée, à cause d'un manque de compréhension de la façon dont les marchés ont évolué depuis 10 à 15 ans.

Alors, il y a deux problèmes: d'une part, la mise en application et d'autre part la question des priorités de politiques concurrentes,...

L'hon. Dan McTeague: Dans quelles circonstances se font les acquisitions étrangères, comme, par exemple, si Weyerhaeuser prenait le contrôle de MacMillan Bloedel? Quelle incidence cela aurait-il sur votre association, qui représente des compagnies canadiennes, si l'on rend les restrictions plus souples en matière d'acquisitions? Est-ce que cela favoriserait l'industrie du bois d'oeuvre canadienne ou l'industrie des produits forestiers du Canada si les conglomérats étrangers ne prenaient plus le contrôle de ces secteurs?

Mme Marta Morgan: À mon avis, il serait plus facile pour le secteur des produits forestiers du Canada d'être rachetés par une entreprise étrangère que de fusionner avec une autre entreprise canadienne. C'est un dilemme, parce que, comme vous le savez, lorsque le siège social déménage, beaucoup d'emplois et d'activités économiques partent également.

L'hon. Dan McTeague: Merci, c'est très utile.

J'ai remarqué dans la presse aujourd'hui que l'économie américaine ralentit, non seulement à cause de l'énergie, mais également à cause d'une baisse de la demande dans le domaine du logement et de l'automobile. Ils appellent ce phénomène un « atterrissage en douceur », et je pense que c'est également une préoccupation pour nous, car il faut trouver une solution.

Si les taux d'intérêt augmentent dans un avenir proche, quelle incidence cela aura-t-il sur votre industrie de façon générale, pas juste en matière de logement, compte tenu de la situation américaine, où va la majorité de nos exportations?

Mme Marta Morgan: Une augmentation soutenue des taux d'intérêt aux États-Unis engendrerait sans doute un ralentissement accru du marché du logement. Cela créera un marché du logement financé par emprunt, ce dont nous dépendons tous, et qui est plus cher.

L'hon. Dan McTeague: Merci.

Le président: Merci, monsieur McTeague.

Passons à M. Arthur.

M. André Arthur (Portneuf—Jacques-Cartier, Ind.): Vous avez tous les deux insisté sur la fierté que tire la Suède de son industrie forestière et vous avez dit que vous enviez l'industrie suédoise pour le soutien que lui apporte son gouvernement.

Pour revenir à la question de M. Lapierre, je viens de Portneuf-Jacques-Cartier. Nous avons vu Saputo-Tembec fermer une usine très moderne qui fonctionnait très bien et tout laisser derrière elle, derrière de grandes barrières, sans aucun respect pour une localité axée uniquement sur ces activités, nous avons vu Bowater à Donnacona, qui ne cesse de prendre ses employés en otage pour obtenir davantage de subventions, et vous, vous venez sur la Colline parlementaire pour nous dire que le gouvernement du Canada devrait promouvoir votre secteur. Comment pensez-vous que ceux qui font les frais du comportement de ces entreprises vont réagir?

Mme Marta Morgan: C'est toujours extrêmement difficile pour une entreprise de prendre la décision de fermer une de ses usines. Nos entreprises sont tout à fait conscientes des difficultés que cela engendre pour leurs employés et pour les collectivités dans lesquelles ils vivent.

Au sujet de l'exemple suédois, une des choses que les pays scandinaves ont faites dans les années 90 a été de consolider et de rationaliser leur production dans des scieries plus grandes, plus efficaces et plus productives, et ils en récoltent les fruits aujourd'hui. Cette mesure a contribué à leur compétitivité et à favoriser l'emploi de façon générale dans ce secteur.

C'est sûr que nous observons cela tous les jours. Nos entreprises le vivent également. Elles ne prennent pas ces décisions à la légère. Il est certain qu'elles seraient beaucoup plus heureuses si leur position financière était meilleure et leur permettait de continuer à exploiter leurs usines.

• (1140)

M. André Arthur: Voici ce que je voulais dire: de quoi aurait l'air le gouvernement du Canada s'il décidait de venir en aide à votre industrie la veille du jour où Saputo-Tembec a fermé son usine? Le gouvernement aurait l'air stupide. Pourquoi voulez-vous que le gouvernement du Canada soutienne vos entreprises, alors que vous reconnaissez vous-mêmes que leur image est très mauvaise, quand ils font des choses pareilles? Pourquoi le gouvernement investirait et risquerait sa propre crédibilité alors que votre industrie se comporte comme elle le fait?

Mme Marta Morgan: Nous nous considérons comme un secteur qui fabrique des produits utiles, durables et de bonne qualité, et de façon aussi rentable que possible. Nous traitons nos employés avec le plus grand respect. Ces décisions sont toujours très difficiles à prendre, mais notre secteur a déjà traversé des périodes de transformation difficiles et nous continuerons d'être un secteur industriel canadien formidable dont nous pouvons tous être fiers.

M. Shawn Dolan: J'aimerais ajouter quelque chose. Si le gouvernement canadien soutenait notre secteur la veille du jour où une usine fermait au Québec, ce serait évidemment terrible, mais je pense que nous essayons de faire en sorte que le gouvernement canadien et notre secteur travaillent de concert pour le promouvoir, compte tenu de la valeur qu'il apporte aux Canadiens et aux Canadiennes afin que, non pas le lendemain, non pas le mois suivant, mais beaucoup plus tard, ces événements se produisent de moins en moins souvent.

M. André Arthur: C'est ce jour-là que le gouvernement vous appuiera.

M. Shawn Dolan: C'est l'histoire de la poule et de l'oeuf.

M. André Arthur: Vous ne pouvez pas demander au gouvernement de risquer sa propre crédibilité pour des compagnies qui se comportent comme Saputo.

M. Shawn Dolan: Je ne vais pas entrer dans une discussion sur un cas particulier. Nous soutenons notre industrie dans son ensemble. Nous ne demandons pas au gouvernement de risquer sa crédibilité.

Laissez-moi vous poser une question: pourquoi les politiques d'approvisionnement du gouvernement du Canada favorisent-elles l'importation d'acier pour construire une aréna dans la ville dont vous avez parlé, plutôt que le bois, qui est moins cher, produit au Canada et plus écologique?

M. André Arthur: Merci.

Le président: Merci.

Passons à M. Vincent, puis M. Fontana.

[Français]

M. Robert Vincent: Tout d'abord, j'aimerais dire à M. Lapierre qu'on devrait redonner vie au programme PATA. Nous vous l'avons demandé pendant 18 mois, mais vous n'avez pas réagi. Nous le demandons maintenant aux conservateurs et j'espère qu'ils vont réagir favorablement.

Selon vous, combien de personnes ont été mises à pied dans l'industrie des pâtes et papiers depuis 2002?

[Traduction]

Mme Marta Morgan: Environ 11 000.

[Français]

M. Robert Vincent: Pouvez-vous m'expliquer comment il se fait que, malgré une perte de 11 000 emplois, la capacité de production soit la même depuis 2002? En 2002, la capacité de production s'établissait à 92,1 p. 100 et en 2005, elle était de 92,9 p. 100. Comment avons-nous pu perdre 11 000 emplois et conserver la même capacité de production?

M. Tom Rosser: Comme nous l'avons mentionné à plusieurs reprises, le facteur le plus important est la hausse de la productivité de l'industrie, qui se poursuit. En fait, grâce à cette augmentation de productivité, il faut moins de main-d'oeuvre pour produire la même quantité de biens.

M. Robert Vincent: Par conséquent, les pertes d'emplois n'ont pas été causées par la hausse de la valeur du dollar mais par l'utilisation de nouvelles technologies.

• (1145)

Mme Marta Morgan: Nous sommes dans une période où l'industrie doit faire face à des défis d'une ampleur qu'elle n'a pas connue depuis 30 ou 40 ans. Il y a présentement une convergence de facteurs qui fait en sorte que l'industrie doit faire tout ce qu'elle peut

[Traduction]

Elle doit retrouver sa compétitivité, par tous les moyens possibles, notamment l'investissement ou la consolidation de la production.

Il est difficile de mettre le doigt sur un seul facteur, mais je pense que le plus important, c'est vraiment le changement. Nous vivons des temps où la concurrence internationale s'intensifie de toutes parts et en même temps. C'est pourquoi nous voulons travailler avec les gouvernements pour élaborer une vision positive de notre secteur pour l'avenir, alors que nous franchissons cette période de transformation.

[Français]

M. Robert Vincent: J'aimerais revenir à la question que j'ai posée précédemment sur les travailleurs spécialisés, autrement dit sur les postes au sein de l'industrie.

Les entreprises investissent-elles de l'argent afin de créer une école de formation conjointe avec d'autres industries dans le but de former le personnel nécessaire et d'établir une banque de travailleurs spécialisés, ou se fie-t-on plutôt au gouvernement pour former ces travailleurs? Je ne crois pas qu'on offre un cours universitaire dans le domaine de l'écorchage ou du sciage du bois. À mon avis, il devrait y avoir une école, comme celle de La Tuque, au Québec, où on offre une formation pour les travailleurs de l'industrie forestière.

A-t-on l'intention d'offrir ce type de formation en collaboration avec l'industrie?

[Traduction]

M. Shawn Dolan: Dans certains cas, nous finançons des programmes collégiaux et universitaires pour former des travailleurs pour l'industrie. Notre organisme n'est pas équipé pour offrir ce niveau de formation. Il ne nous appartient pas de fonder une école pour les travailleurs du bois par exemple. Mais nos membres déploient de plus en plus d'efforts pour tenter d'attirer les gens qu'il nous faut et, au besoin, nous avons des membres qui concluent des partenariats avec des collèges locaux pour répondre à ces besoins.

Pour ce qui est de fonder une école pour l'ensemble de l'industrie à l'intention des travailleurs des usines de produits de bois, je ne crois pas que cela fasse partie des projets.

[Français]

Mme Marta Morgan: Comme Shawn l'a dit, l'industrie a généralement adopté une approche régionale en fonction de l'infrastructure en éducation et des besoins régionaux qui se présentent. Nos compagnies font beaucoup à cet égard, en offrant des bourses et des programmes afin d'attirer les étudiants locaux. L'industrie offre également des stages en entreprise, de même que toutes sortes d'activités locales afin d'encourager et d'appuyer les jeunes qui veulent de la formation.

Je n'ai pas encore mentionné que nous sommes le plus grand employeur industriel d'Autochtones. Monsieur le président, il s'agit d'un secteur d'activités au sein duquel nos compagnies sont très impliquées. Notre but est d'encourager les Autochtones à acquérir des compétences et à travailler dans notre industrie.

[Traduction]

Le président: Je vous remercie.

Nous allons passer à M. Fontana.

L'hon. Joe Fontana: Je vais enchaîner sur ce que MM. Arthur et Lapiere ont dit. Vous avez parlé de toute la question du regroupement. C'est fragmenté et...évidemment, cette pratique a eu du succès, mais il y a quelque chose que je n'ai pas bien compris. Dites-vous qu'il y a surcapacité et que c'est la raison pour laquelle il faut fusionner, ou que peu importe, les fusions créent des synergies.

J'ai quelques questions. Parlez-vous de l'implication du gouvernement relativement à un regroupement planifié, parce que vous pouvez soit les planifier ou attendre que des tiers procèdent à un rachat et fasse la consolidation pour vous? Si c'est le cas, alors demandez-vous des programmes d'aide à l'adaptation des travailleurs qui sont déplacés ou des collectivités qui sont directement touchées?

J'essaie de comprendre comment le gouvernement peut aider à consolider ou ce que vous faites pour regrouper, rationaliser, etc. Il y a des conséquences sociales importantes pour les collectivités et les gens. Est-ce donc à ce niveau que vous demandez la participation du gouvernement?

Deuxièmement, en ce qui a trait à la recherche et au développement — et je crois que notre meilleur espoir pour l'avenir est de continuer à faire de la recherche et du développement et à offrir une valeur ajoutée — selon vous, quel rôle le gouvernement devrait-il jouer dans le secteur de la foresterie pour aider à l'élaboration d'un plan stratégique qui comprenne un fonds joint au vôtre, qui nous aiderait à offrir une valeur ajoutée et à faire de la recherche et du développement et à procéder à de nouvelles innovations nécessaires pour les produits du bois?

• (1150)

Mme Marta Morgan: En ce qui concerne le regroupement, les raisons varient. Dans certains cas, lorsqu'il y a surcapacité, c'est un

moyen de réaliser de plus grandes économies d'échelle et de retirer une certaine capacité là où la demande du marché change. Dans bien des cas, c'est l'occasion de développer de nouveaux produits et d'offrir de nouveaux services.

Cela a été particulièrement le cas du secteur du bois massif. Ces dernières années, notre industrie a constaté qu'elle doit s'agrandir pour offrir le genre de service que des acheteurs comme Home Depot réclament. Notre industrie, qui, au départ, lui expédiait du bois, doit maintenant livrer le bois, remplir leurs rayons et gérer leur inventaire. Ce genre de service plus complexe exige souvent de la part de l'industrie qu'elle s'agrandisse.

Que voulons-nous que le gouvernement fasse? Dans l'ensemble, nous préférons que le gouvernement reste en dehors des regroupements et ne s'en mêle pas: qu'on laisse le marché décider où ils devraient se faire et permettre au marché de déterminer là où il est plus logique d'avoir des entreprises plus grosses ou plus petites.

L'hon. Joe Fontana: Sauf votre respect, je conviens que le marché et les entreprises prennent les décisions commerciales. Mais habituellement, c'est le gouvernement qui doit venir à la rescousse des collectivités et des travailleurs touchés par... C'est la question que je pose, à savoir si vous voulez ou non planifier les regroupements, parce que c'est le gouvernement, et non l'entreprise, qui doit se préoccuper du sort des collectivités qui sont laissées pour compte, ou des travailleurs qui ont 55 ans et plus. Qu'allez-vous faire de ces gens? Qui paie les coûts sociaux que cela entraîne? Ce ne sera pas vous. Au bout du compte, ce sera le gouvernement, les trois paliers de gouvernement qui doivent réparer les dégâts.

Mme Marta Morgan: Nous pensons que c'est très important. Nous sommes disposés à travailler avec les gouvernements au niveau communautaire afin de faciliter l'adaptation et la transition des travailleurs. Il existe de nombreux modèles intéressants de collaboration entre tous les paliers de gouvernement et l'industrie, dont nous devrions nous inspirer.

En ce qui concerne la recherche et le développement, nous avons travaillé de façon assez soutenue avec le gouvernement fédéral, monsieur le président, à la création d'un institut de recherche unique pour l'industrie des produits forestiers, afin de regrouper trois instituts existants en un seul qui sera en mesure de fournir un plan stratégique et une vision pour les activités de recherche au Canada dans ce domaine. Nous considérons qu'il s'agit d'une mesure très importante qui permettra de créer une démarche plus stratégique en matière de R & D dans ces secteurs, et nous aimerions recommander qu'une partie du financement annoncé dans le récent budget pour assurer la compétitivité de cette industrie, soit consacrée à la recherche et au développement, surtout en transformation, où il existe à l'heure actuelle des lacunes. Il est assez facile pour l'industrie de faire de la recherche et du développement qui lui permettront de réduire ses coûts et d'améliorer ses produits existants, mais lorsqu'il s'agit de faire de la recherche et du développement davantage axés sur la transformation, c'est-à-dire vers la conversion à la bioénergie, aux papiers intelligents, et à la nanotechnologie... Il s'agit d'une gamme de nouvelles technologies très intéressante qui se profile à l'horizon et qui selon nous, offre un avenir solide à l'industrie.

Le président: Je vous remercie.

Je vous remercie, monsieur Fontana.

J'aimerais terminer en vous posant quelques questions. Tout d'abord, en ce qui concerne les regroupements, pourrions-nous obtenir une liste des cas entendus par le Bureau de la concurrence, et que M. McTeague a demandée?

Simplement pour l'information des membres du comité, il y a deux ou trois ans, dans le nord de la Colombie-Britannique, West Fraser Timber a fusionné avec une autre compagnie et a dû en fait se départir d'une scierie qui appartenait à trois bandes autochtones, qui ont dû alors se débrouiller seules. C'est le genre de situation dont vous parlez probablement, mais si nous pouvions obtenir une liste et une explication de ce genre de cas, cela serait très utile au comité.

• (1155)

L'hon. Dan McTeague: Monsieur le président, pour aider le comité, je tenais simplement à savoir si cette liste incluait également la fusion de Slocan et Canfor en 2003. Je crois que cette fusion a eu lieu, et qu'il y a eu des problèmes de concentration au niveau provincial plutôt que des questions relevant de la Loi sur la concurrence, donc par votre entremise, monsieur le président, je demanderais que nous obtenions des éclaircissements à ce sujet.

Je vous remercie.

Le président: Très bien.

Deuxièmement, en ce qui concerne l'impôt sur les investissements de capitaux, je crois comprendre, d'après ce que me disent les attachés de recherche, qu'il s'agit d'un impôt sur les biens d'équipement pour les procédés de production fournis à même le capital investi par la société. Mais très peu de témoins l'ont mentionné. Pourriez-vous par conséquent nous indiquer précisément ce que vous voulez dire et à quel niveau vous aimeriez qu'il se situe pour que vous puissiez faire concurrence aux autres industries forestières à l'échelle internationale?

Par ailleurs, en ce qui concerne le crédit d'impôt à l'investissement, j'ignore si vous avez fourni des précisions à cet égard dans votre trousse d'information, mais vous pourriez, si vous le voulez, nous fournir des précisions à ce sujet.

Troisièmement, en ce qui concerne la liqueur noire et la déduction pour amortissement, un certain nombre de témoins ont soulevé la question de la déduction pour amortissement. NEC a proposé une période d'amortissement de deux ans. Votre industrie considère-t-elle cela acceptable ou préféreriez-vous quelque chose d'autre?

En ce qui concerne la liqueur noire de même que les énergies renouvelables, si vous avez d'autres précisions... En fait, j'ai visité une usine de Prince George et j'ai vu la liqueur noire. On m'a expliqué précisément comment...

L'hon. Joe Fontana: J'espère que vous ne l'avez pas bue?

Des voix: Oh, oh!

Le président: Je ne l'ai pas bue. Dans l'ouest, c'est de l'alcool clandestin, Joe.

Des voix: Oh, oh!

Le président: En ce qui concerne ce dernier aspect, je vous poserai une question peut-être difficile. Si vous voulez commenter les autres aspects, vous le pouvez, mais vous avez mentionné la parfaite tempête. Je crois que M. Dolan a dit que l'industrie est devenue un chef de file en matière de productivité malgré toutes ces

conditions. Pourtant, certains membres de votre secteur m'ont laissé entendre que c'est peut-être à cause de ces conditions difficiles que la productivité a autant augmenté. Est-ce que ce sont ces conditions qui ont en fait entraîné la hausse de la productivité constatée dans votre secteur, ou était-ce malgré elles?

Si vous voulez commenter l'un de ces aspects, ou si vous voulez nous fournir des renseignements supplémentaires, vous le pouvez, ou vous pouvez faire vos dernières observations.

Mme Marta Morgan: En ce qui concerne les points particuliers que vous avez soulevés, nous nous ferons un plaisir de vous fournir des renseignements plus précis. Nous appuyons certainement la proposition, par exemple, présentée par NEC pour ce qui est d'une période accélérée d'amortissement des investissements en capitaux. Et nous vous fournirons des renseignements supplémentaires sur les autres aspects que vous avez abordés.

Je crois que la parfaite tempête représente un énorme défi pour l'industrie, mais elle nous offre également de grandes possibilités. Il ne fait aucun doute que dans le secteur du bois massif en Colombie-Britannique, je crois que certains des investissements en capitaux qui ont été faits ces dernières années répondaient à la nécessité de réagir à la contestation concernant le bois d'oeuvre et à la façon dont elle pénalisait les producteurs canadiens. Est-ce l'option que nous aurions choisie? Probablement pas. Mais sommes-nous dans une situation plus solide aujourd'hui à cause de cela? La réponse est oui.

Je crois qu'il est essentiel pour notre industrie et pour le gouvernement d'affronter cette « tempête » afin d'en sortir plus fort, plus concurrentiel et plus solidement ancré au Canada pour le long terme.

Le président: Très bien.

M. Shawn Dolan: Simplement pour enchaîner là-dessus, nos membres ont déployé des efforts remarquables pour arriver à survivre jusqu'à maintenant, mais les souffrances qu'éprouvent un grand nombre de ces collectivités sont réelles. Pour une industrie aussi importante et à haute intensité de capital que la nôtre, les taux de rendement de nos investissements sont inférieurs à ceux que l'on peut obtenir à l'aide de certificats de placement garanti dans certains cas. Ce n'est tout simplement pas un climat d'investissement sain pour une industrie aussi indispensable que la nôtre ici au Canada.

Je vous remercie.

Le président: Je vous remercie.

Au nom de tous les membres du comité, je tiens à vous remercier d'avoir été des nôtres aujourd'hui. Nous nous ferons un plaisir de recevoir vos recommandations plus détaillées. Si vous avez d'autres recommandations à formuler, en plus de celles que nous vous avons demandées, veuillez me les transmettre et nous en tiendrons compte dans notre rapport.

Je vous remercie.

• (1200)

Mme Marta Morgan: Je vous remercie.

Le président: Nous allons interrompre la séance, chers collègues, nous aurons une brève pause après quoi nous reviendrons à huis clos pour discuter des projets de recommandations et des observations.

La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes

Published under the authority of the Speaker of the House of Commons

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante :

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address:

<http://www.parl.gc.ca>

Le Président de la Chambre des communes accorde, par la présente, l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ce document à des fins éducatives et à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé de journal. Toute reproduction de ce document à des fins commerciales ou autres nécessite l'obtention au préalable d'une autorisation écrite du Président.

The Speaker of the House hereby grants permission to reproduce this document, in whole or in part, for use in schools and for other purposes such as private study, research, criticism, review or newspaper summary. Any commercial or other use or reproduction of this publication requires the express prior written authorization of the Speaker of the House of Commons.